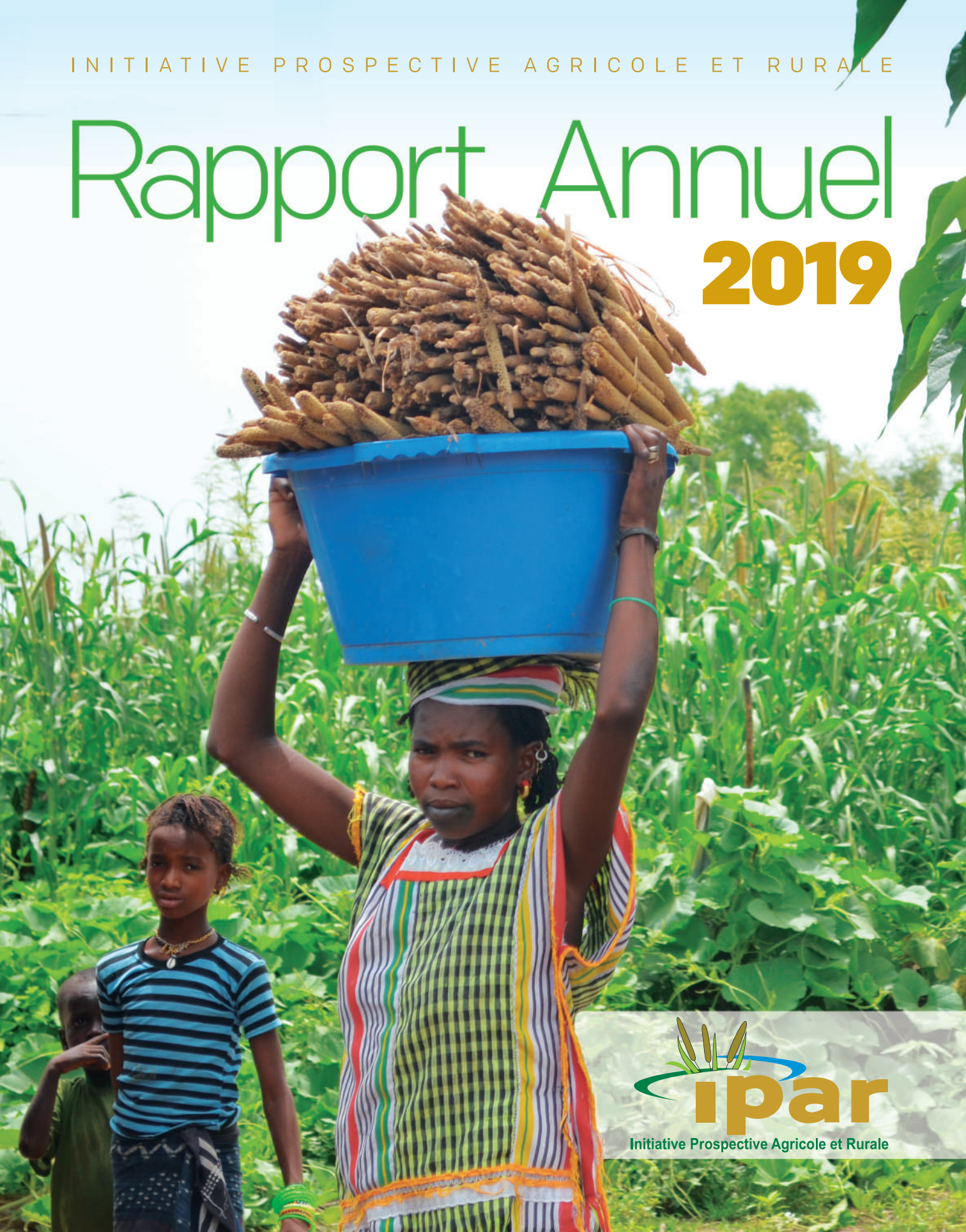


INITIATIVE PROSPECTIVE AGRICOLE ET RURALE

# Rapport Annuel

## 2019



  
Initiative Prospective Agricole et Rurale



**IPAR**  
Rapport  
Annuel  
**2019**

IPAR bénéficie de l'appui institutionnel de la Fondation Hewlett pour contribuer à l'atteinte des objectifs assignés à son plan stratégique quinquennal.  
Que nos partenaires techniques (gouvernement et acteurs non étatiques) et financiers en soient remerciés !



# Table de matières

<b>IPAR en bref</b>	<b>7</b>
<b>Mot du Directeur Exécutif</b>	<b>8</b>
<b>Grâce à la recherche-action, les femmes accèdent à leurs droits fonciers</b>	<b>9</b>
Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par une amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal	9
Livret d'information sur les procédures d'accès et droits d'usage sur les terres du domaine national	10
<b>Des projets de recherche en partenariat</b>	<b>12</b>
« Ne laisser personne pour compte », une synthèse transnationale	12
Comprendre les systèmes de commercialisation du riz en Afrique de l'Ouest et les principaux défis de la réforme du secteur	13
<b>Une recherche-action pour renforcer la posture de IPAR sur les ODD et les politiques de l'assainissement autonome axées sur la demande</b>	<b>14</b>
Quantification et caractérisation des déchets solides dans les boues dépotées au niveau des stations de traitement des boues de vidange (STBV)	14
Evaluation des voies de transmission et de contamination fécale	15
Un cadre national de concertation des acteurs du sous-secteur de l'assainissement au Sénégal en gestation	15
Partenariat et positionnement stratégique dans le sous-secteur de l'assainissement	16
<b>Solutions innovantes pour faire face aux problèmes de données</b>	<b>18</b>
Institutions de recherche sur les politiques et ODD liés à la santé : Impulser la collaboration en Afrique de l'Ouest	18
PODDE : Une plateforme pour résoudre les problèmes de données dans le secteur de l'environnement	19
AgriData : Utiliser les données probantes pour améliorer la politique agricole au Sénégal	20
Modélisation prospective spatialisée, scénarios co-construits des futurs d'un territoire sénégalais (ARTEMIS)	21
<b>Contribution à la capacitation des acteurs et partenaires</b>	<b>22</b>
Une capitalisation d'outils d'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeur céréalières	22
Promotion investissements agricoles responsables dans l'agriculture	22
Formation de journalistes sur le pétrole et le gaz	23

<b>Des partenariats stratégiques en construction du niveau international à l'échelon local</b>	<b>25</b>
Réunion stratégique avec des leaders et experts du mouvement paysan sénégalais	25
Mise en place du réseau sénégalais des think tanks (SEN-RTT)	26
Lancement du Plan d'action de la plateforme CAYAR Vision Future	26
Forum sur l'emploi et l'employabilité des jeunes dans le département de Podor	27
Conférence annuelle du réseau Southern Voice Network for Peacebuilding (SVNP)	28
Animation de la plateforme de dialogue multisectoriel en Mauritanie	29
<b>Quelques faits marquants à l'international</b>	<b>30</b>
Le Conseil d'administration de la Fondation Hewlett reçoit l'IPAR	30
IPAR à l'Assemblée régionale d'ILC	30
IPAR à la Retraite des Ambassadeurs accrédités aux Nations Unies	30
COP 25 : IPAR dans les négociations internationales sur l'agriculture	31
<b>Portail des jeunes</b>	<b>32</b>
Rougyatou KA, Chercheure à l'IPAR, primée à la deuxième édition du Prix d'Excellence du Leadership local	32
Fenêtre sur les nouveaux doctorants et stagiaires de l'IPAR	33
<b>Publications</b>	<b>34</b>
<b>Multimédia</b>	<b>35</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>36</b>
<b>Conseil d'Administration et Direction Exécutive</b>	<b>40</b>
<b>Nos Partenaires</b>	<b>42</b>

# IPAR *en bref*

L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine.

## VISION

Etre une institution d'analyse stratégique et prospective forte, capable d'influencer, aux niveaux national et sous-régional, les politiques publiques dans le secteur agricole et rural, ainsi que les processus de transformations économiques et sociales..

## MISSION

Contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

## VALEURS

Nos membres adhèrent aux valeurs d'engagement dans l'accomplissement de notre mission. Notre organisation souscrit également aux principes d'objectivité, de transparence, de responsabilité et d'équité dans le comportement quotidien des membres.

**Engagement** : dans leur conduite quotidienne, les membres de l'IPAR inscrivent leurs actions dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations.

**Objectivité** : nos activités sont adossées sur des valeurs d'impartialité et de probité de nos chercheurs et d'intégrité de nos démarches.

**Transparence** : nos rapports avec les partenaires et les décideurs doivent reposer sur la transparence. Nous voulons construire et entretenir une relation de confiance avec toutes les parties prenantes à nos actions. Nous sommes responsables des contenus que nous produisons.

**Responsabilité** : nos activités de recherche et de mise en débat peuvent avoir des effets sur la société. Nous devons en assumer les conséquences éventuelles. C'est pourquoi, nous inscrivons nos interventions sur des principes de mesure et d'imputabilité. La solidité du sentiment d'appartenance à notre organisation, la solidarité entre les membres et la confiance mutuelle garantissent l'atteinte des niveaux de responsabilité individuelle désirés.

**Équité** : nous nous abstenons de toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, politique ou confessionnelle. Nous nous assurons de prendre des décisions qui soient respectueuses des personnes et des droits individuels.

## THÉMATIQUES DE RECHERCHE

(i) transformation structurelle de l'agriculture ; (ii) migration et emploi des jeunes ; (iii) changements climatiques ; (iv) objectifs de développement durable ; (v) gouvernance des ressources naturelles et foncières.

# Mot du Directeur Exécutif

L'année 2019 qui s'achève constitue un tournant décisif dans la mise en œuvre du second plan stratégique 2017-2021 de IPAR. L'institution a poursuivi les perspectives fixées par son conseil d'administration et visant à contribuer à l'amélioration des politiques publiques. Cette orientation s'accompagne du développement de partenariats innovants et territorialisés. La formalisation de la collaboration, à travers les signatures de protocoles d'entente (MoU), avec notamment la DGPPE, la SAED, l'ARD de Saint-Louis, et le Ministère de l'eau et de l'assainissement procède de cette volonté. Il en est de même de l'animation des plateformes à l'échelle nationale (agriculture, environnement), régionale (Matam et Ziguinchor) et locale (Podor, Sénégal et Boghe en Mauritanie) sur diverses thématiques relatives à la gouvernance foncière, aux enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'environnement et à l'assainissement, etc.

En plus de l'accompagnement de nos partenaires, nous avons poursuivi la production de connaissances comme intrant nécessaire pour alimenter le dialogue politique. Et chaque fois que de besoin, nous avons renforcé les capacités de nos partenaires pour relever le niveau de dialogue et le baser sur des évidences scientifiques.

Ces différentes initiatives nous ont valu la reconnaissance par les gouvernements partenaires comme un Think Tank équidistant des parties prenantes dans la production de données probantes et dans l'animation d'espaces de dialogue et de concertation multi-acteurs. Dans le domaine de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), l'invitation gouvernementale dans l'accompagnement de la délégation officielle sénégalaise au siège des Nations-Unies à New York, pour présenter les initiatives en cours dans l'atteinte des objectifs 2030, constitue en soi une reconnaissance. L'invitation cette année de IPAR, comme la seule institution parmi les Think tanks de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine, au conseil d'administration de la Fondation Hewlett pour partager son expérience de transformation, sous l'initiative Think Tank, est également un témoignage de la confiance que des institutions internationales font à notre jeune institution !

Ces progrès réalisés en 2019 ne devraient pas cacher les défis à relever en matière de constitution de patrimoine propre à IPAR, à travers la construction d'un siège, gage de notre autonomie institutionnelle. La concentration de l'équipe sur les sollicitations des partenaires (gouvernementaux, société civile, secteur privé...), tout en étant maintenue, devrait davantage pouvoir s'accompagner de l'animation permanente de la vie associative pour améliorer les services aux membres, comme la production de réflexions autonomes non commanditées.

Je voudrais rendre un vibrant hommage à nos partenaires gouvernementaux (Sénégal, Mauritanie, Niger), de la société civile, notamment les organisations de producteurs, aux parlementaires de la région et aux bailleurs de fonds comme le CRDI, l'UE, l'USAID et la Fondation Bill & Melinda Gates. Une mention spéciale est à décerner à la Fondation Hewlett pour la confiance qu'elle nous a renouvelée dans le cadre de l'appui institutionnel en soutenant notre chantier prioritaire des « politiques fondées sur des données probantes » « *evidence informed policy making* » ! Cet appui vient renforcer l'orientation de IPAR, qui en constitue son ADN, sur comment utiliser les évidences scientifiques pour éclairer les décisions politiques.

J'aimerais, pour terminer, dire merci aux membres du conseil d'administration pour les conseils et le suivi de nos engagements et à tous ceux et celles qui continuent à nous faire confiance en soutenant nos efforts d'amélioration des conditions de vie des populations, notamment rurales. Je voudrais également féliciter les femmes et les hommes de notre Think Tank pour leur engagement et leur professionnalisme, avec une mention spéciale au Directeur de recherche, le Dr Ibrahima Hathie, pour sa contribution exceptionnelle à l'atteinte des objectifs fixés par notre conseil d'administration. Je confonds à ces remerciements nos stagiaires et thésards qui s'investissent, au quotidien, au renforcement du modèle de IPAR-Ker Jacques Faye : des données probantes pour contribuer à des politiques inclusives pour changer positivement et durablement la vie des populations à la base !



Dr Cheikh Oumar BA Directeur exécutif IPAR



# Grâce à la recherche-action, les femmes accèdent à leurs droits fonciers

Après une vingtaine d'années de tentative de réforme foncière, le Sénégal semblait avoir pris la bonne orientation dans le travail de la commission nationale de réforme foncière (CNRF). Devant l'échec du processus qui s'est achevé par la suppression de la Commission, IPAR et ses partenaires ont poursuivi l'analyse des enjeux fonciers, avec un focus sur l'accès des femmes à la terre. Cette initiative vise à contribuer à l'amélioration des pratiques foncières, en documentant les expériences de terrain pour alimenter le processus décisionnel et relancer du coup le processus de réforme souhaitée par toutes les catégories d'acteurs.

Pour rappel, la tenure foncière au Sénégal fonctionne autour d'une pluralité de systèmes : un système formel à partir du corpus de textes législatifs et réglementaires, un système formé à partir de règles dérivant des us et coutumes et entre les deux, un ensemble de provisions. Ce qui fait que la question foncière ne saurait être analysée seulement sous l'angle juridique, bien au contraire ; la compréhension des enjeux, des comportements et autres implications socioculturelles nécessite une approche

multidisciplinaire.

## Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par une amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal

Malgré la consécration dans la Constitution du Sénégal, du principe de l'égalité en matière d'accès au foncier, reconnaissant les mêmes droits entre hommes et femmes, l'accès et le contrôle des ressources foncières par les femmes demeurent un défi majeur.

Partant de ce constat, un consortium porté par IPAR et ses partenaires (CNCR, et aGter) a soumis un projet de recherche-action de trois ans (2017-2020) en réponse à un appel compétitif du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). Sous le thème « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par l'amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal », ce projet a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration des droits fonciers des femmes et leur participation effective à la gouvernance de cette ressource. Trois compo-



Ross Béthio (Delta du Fleuve Sénégal)

santes sont couvertes par le projet : **i)** recherche ; **ii)** renforcement de capacités-formation-mentorat-sensibilisation-plaidoyer et **iii)** valorisation-capitalisation.

Durant l'année 2019 qui correspond à la seconde année de mise en œuvre du projet, trois initiatives localisées dans trois zones agro écologiques du Sénégal ont fait l'objet d'évaluation. Il s'agit du :

- Projet « Droits fonciers et Egalités des chances » mis en œuvre par le CNCR et l'Association des Juristes Sénégalaises (AJIS), sur financement de l'UE, et exécuté dans la commune de Toubacouta (Bassin arachidier Sud) ;
- Programme du Millenium Challenge Account (MCA) à travers l'aménagement de la vallée de Ngalenka, dans la commune de Ross Béthio (Delta du Fleuve Sénégal) ;
- Projet de ENDA PRONAT d'accompagnement des communes dans la délivrance des titres de délibérations aux femmes dans la commune de Darou Khoudoss (Niayes).

Les résultats de la recherche, issus des enquêtes quantitatives et qualitatives, mettent en exergue les situations suivantes :

- La pluralité des systèmes de gouvernance foncière, l'ancrage des pratiques coutumières, la pauvreté féminine et le développement du phénomène d'acquisition des terres à grande échelle (ATGE), très développé à Ross Béthio et Darou Khoudoss ;
- L'existence d'une parité parfaite au sein des trois conseils municipaux, même si cela ne se traduit pas par une qualité de représentation des femmes dans les instances de gouvernance foncière ; les femmes restent « cantonnées aux commissions qui rappellent leurs rôles reproductifs », d'où une participation non-effective dans les instances de décision ;
- L'iniquité de genre dans la répartition du capital foncier des ménages dans les communes cibles ;
- Un accès amélioré à Toubacouta grâce aux stratégies mises en œuvre par le projet évalué et l'implication du conseil municipal, au premier rang duquel le maire, dans les négociations entre les femmes et les leaders coutumiers ayant permis à celles-ci d'obtenir la gratuité des frais de bornage ;

- Le système de quota appliqué tend plus à devenir un plafond au lieu de rester un seuil pour les femmes bénéficiaires du Delta du Fleuve Sénégal ;
- Les jeux d'acteurs et les dynamiques de pouvoir entre femmes dans le Delta qui excluent davantage les femmes les plus vulnérables.

Sur la base des premiers résultats de recherche engrangés, IPAR et ses partenaires (CNCR, parlementaires, association des élus du Sénégal, ONU-Femmes...) ont contribué à engager un processus de renforcement de capacité des femmes sur la législation foncière, l'accès aux instances de décisions et techniques d'influence, et une campagne de sensibilisation, causeries villageoises, fora et émissions radios pour améliorer la connaissance des femmes de leurs droits. Ces différentes initiatives ont permis d'assister et accompagner les femmes dans les différentes procédures de demande d'affectation de terres, et sensibiliser les autorités et la population au respect des droits fonciers des femmes.

Les produits de cette recherche-action ont fait l'objet de publication sous plusieurs formats : rapport de synthèse, films, note politique et fact sheet dont certains présentés lors de la visite du Premier ministre du Canada au Sénégal.

### **Livret d'information sur les procédures d'accès et droits d'usage sur les terres du domaine national**

« En Afrique, la femme trime toute sa vie sur une terre qu'elle ne possède pas pour produire ce qu'elle ne contrôle pas, et si son mariage se termine par un divorce ou la mort de son mari, elle peut être renvoyée les mains vides », Julius Nyerere.

Au Sénégal, la complexité et la sensibilité des questions foncières exigent une bonne connaissance des textes et une mise en place de règles et procédures claires en vue d'une gestion efficace des ressources foncières. Comme rappelé dans le cadre du projet de Recherche-Action financé par le CRDI sur l'accès des femmes à la terre a contribué à améliorer la compréhension et l'accessibilité des textes et lois régissant le foncier au Sénégal. Pour faciliter la compréhension par les acteurs, IPAR a produit un livret d'information sur les lois et textes du foncier.

Le livret constitue un outil de renforcement de connaissance, de sensibilisation et de communication,

développé à partir des résultats de la recherche. Il a présenté sous format imagé les procédures foncières, les modalités d'exercice de la compétence foncière dévolue aux communautés, les procédures et mécanismes de leur mise en œuvre. Rédigé dans un langage juridique allégé et illustré, il a utilisé un vocabulaire simple, en s'inspirant des vécus des

populations locales tout en indiquant des ressources juridiques disponibles pour améliorer l'accès des femmes à la terre. Pour faciliter l'accessibilité du manuel à l'ensemble des acteurs une traduction en langue locale est envisagée et devra faire l'objet d'une large campagne de communication afin de conserver son caractère dynamique.



# Des projets de recherche en partenariat

Durant l'année 2019, l'IPAR a mis en œuvre deux projets de recherche majeurs impliquant des think tanks partenaires. Le premier a trait à l'élaboration du rapport mondial sur les objectifs de développement durable (ODD), initié par le réseau Southern Voice qui regroupe 49 think tanks de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine, et dont l'objectif est de faire émerger les perspectives des chercheurs du Sud. Le second projet a été conduit en partenariat avec ECDPM, un think tank européen, pour analyser les systèmes commerciaux du riz en Afrique de l'Ouest et proposer des solutions aux défis posées.

## « Ne laisser personne pour compte », une synthèse transnationale

Le réseau Southern Voice qui fédère une quarantaine de think tanks du Sud, avec leurs attributs uniques de producteurs de connaissances et d'entrepreneurs politiques, a souhaité apporter une contribution substantielle au renforcement du processus global de « suivi et d'examen » des ODD par le biais du rapport global intitulé : « *Southern Voice on the State of SDGs (SVSS)* ». La recherche aborde trois enjeux fondamentaux : (i) 'Ne laisser personne de côté' qui explore les personnes exclues de la réalisation des ODD ; (ii) 'synergies et compromis' qui met en exergue les liens entre les objectifs, car une meilleure compréhension de ces interconnexions est une condition de base pour construire des politiques intégrales qui ne laissent personne de côté ; (iii) 'problèmes systémiques mondiaux' qui soutient que dans le contexte d'un programme mondial, les politiques ne peuvent être envisagées uniquement à l'intérieur des frontières nationales.



Cet axe cherche à analyser les problèmes systémiques mondiaux et leur impact sur les politiques nationales. Le rapport SVSS s'adosse sur six études de cas-pays

en Afrique (Nigéria, Ghana), en Asie (Sri Lanka, Inde) et en Amérique Latine (Bolivie, Pérou) et trois études transnationales (Afrique, Asie, Amérique latine).

IPAR a été choisie pour conduire la recherche sur l'axe 'Ne laisser personne de côté', un des principaux chapitres du rapport global (voir encadré).

L'engagement de la communauté internationale à ne laisser personne de côté (LNOB) est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes, de réduire les inégalités et les vulnérabilités et de mettre fin à la discrimination de groupe. Ne laisser personne de côté signifie aller au-delà des moyennes et veiller à ce que tous les groupes de population progressent sur une échelle désagrégée.

Cet article cherche à comprendre à quoi ressemble l'exclusion dans un pays donné et ce que cela signifie d'être laissé pour compte. Il s'appuie sur cinq dimensions de l'exclusion comme cadre d'analyse basé sur un certain nombre d'ODD et d'études de pays. Le document montre que l'exclusion est fortement dépendante du contexte. Par exemple, bien que les marqueurs d'exclusion tels que le sexe et l'ethnicité restent très pertinents, leur signification varie selon les contextes, entraînant des implications spécifiques et nécessitant des interventions ciblées. La gravité des conditions auxquelles les groupes défavorisés sont exposés est façonnée par l'intersectionnalité, c'est-à-dire que les individus ou les groupes souffrant d'inconvénients aggravés ou se chevauchant sont les plus susceptibles d'être les plus en retard.

Le document présente les implications politiques suivantes :

- (i) Remédier aux inconvénients qui se chevauchent grâce à une stratégie de développement globale ;
- (ii) contextualiser et intégrer le principe de ne laisser personne pour compte (LNOB) ;
- (iii) Concevoir une politique de développement territorial intégrant l'équité spatiale.

## Comprendre les systèmes de commercialisation du riz en Afrique de l'Ouest et les principaux défis de la réforme du secteur

Dans le sillage de la crise des prix alimentaires de 2008, les politiques du secteur du riz en Afrique de l'Ouest se sont principalement concentrées sur l'augmentation rapide de la production intérieure. Malgré des progrès tangibles au niveau de la production nationale, le riz importé continue de dominer notamment du fait de sa disponibilité, son accessibilité, et la valeur qu'elle représente auprès de certains consommateurs. De plus, il apparaît que les politiques du secteur du riz ont accordé moins d'attention aux préférences des consommateurs et aux obstacles entravant la commercialisation du riz produit localement. Le manque de transparence dans les importations et les divergences dans les politiques et réglementations commerciales entre les pays constituent d'énormes défis à considérer.

C'est ce contexte qui a conduit l'IPAR et l'ECDPM à collaborer pour mieux comprendre les systèmes de commercialisation du riz en Afrique de l'Ouest, identifier les principaux défis à la réforme du secteur et proposer des pistes de solutions. Les deux think

tanks ont bénéficié de l'appui financier de la GIZ pour conduire leur recherche en ciblant particulièrement le bassin central (Mali, Burkina, Ghana) et le bassin Est (Nigeria, Bénin). L'étude s'est également intéressée à la Côte d'Ivoire compte tenu de ses interactions avec le bassin central et le Sénégal du fait des leçons pouvant être tirées de ses expériences en matière de régulation.

Pour relever les défis posés par les faiblesses des systèmes de commercialisation du riz, trois domaines de réforme ont émergé de l'étude et des interactions avec les différentes parties prenantes de la sous-région : **(i)** la réglementation des importations extra-régionales ; **(ii)** la structuration des marchés domestiques ; et **(iii)** la promotion du commerce intra régional. Un atelier de concertation avec les acteurs régionaux a été organisé à Abidjan en Octobre 2019 sur la base des résultats préliminaires.

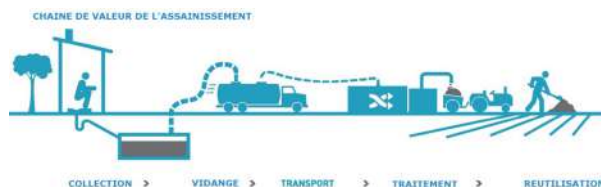
Durant l'année 2020, le rapport sera finalisé et ses résultats, conclusions et recommandations feront l'objet d'un atelier de dialogue politique à l'échelle de la CEDEAO. Le rapport fournira également un excellent input au Plan d'action stratégique de l'offensive rizicole de la CEDEAO (2020-2025) en cours d'élaboration et à la feuille de route pour sa mise en œuvre.



# Une recherche-action pour renforcer la posture de IPAR sur les ODD et les politiques de l'assainissement autonome axées sur la demande

Sur plus de 962 millions de personnes vivant en Afrique subsaharienne, seulement 28% ont accès à un assainissement de base et près de 31,9 % pratiquent la défécation à l'air libre. Pour atteindre l'objectif de l'ODD 6.2, les Etats doivent se doter de politiques d'assainissement inclusives qui serviront de référence à l'élaboration de programmes d'assainissement permettant l'accès à des services d'assainissement sûrs et adéquats.

IPAR travaille en étroite collaboration avec Speak Up Africa, Niyel et le CRES sur le projet WASPA financée par la fondation Bill & Melinda Gates pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'ODD 6.2. Ce projet de recherche-action s'intéresse à la chaîne de valeur de la gestion des boues de vidange (collecte-transport-traitement-recyclage) avec un accent sur les ménages vulnérables des zones urbaines et périurbaines de Dakar et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso et Côte d'Ivoire). En combinant une approche orientée par la demande et fondée sur des données probantes, la recherche vise à identifier les solutions les plus innovantes susceptibles de favoriser l'accès à un assainissement de qualité et une gestion saine et sécuritaire (des toilettes, vidangeurs, etc.) des boues de vidange au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.



## Quantification et caractérisation des déchets solides dans les boues dépotées au niveau des stations de traitement des boues de vidange (STBV)

La mise en place d'une gestion pérenne satisfaisante des déchets issus des ménages demeure un défi

auquel Dakar et sa banlieue sont de plus en plus confrontés. A Dakar, la gestion des boues de vidange reste problématique en dépit des efforts considérables fournis ces dernières années. En effet, avec 76% des boues collectées issues des fosses de toilettes, seulement 31% sont correctement gérées dont 10% convenablement enfouies et 21% vidangées. Le reste des boues collectées est rejeté dans le système de drainage ou dans la nature (Gabert, Santi et Ily, 2018). D'où la nécessité d'une gestion sécurisée des boues de vidange pour prendre en charge les enjeux sanitaires, environnementaux et financiers liés à l'assainissement.

IPAR a développé un argumentaire pour sensibiliser les ménages sur les conséquences des comportements domestiques en matière de gestion des déchets solides, sur le traitement et la valorisation des boues de vidange. L'objectif recherché était d'accompagner les ménages à adopter un comportement recommandé par la recherche qui consisterait à ne plus mélanger les boues de ménage avec les déchets solides. Le changement souhaité est l'abandon des pratiques incompatibles avec une saine valorisation des produits de l'assainissement et la durabilité financière des entreprises de gestion de l'assainissement.

IPAR a signé un protocole d'entente avec DELVIC Sanitation Initiatives en vue de quantifier et caractériser, dans un premier temps, les déchets solides contenus dans les boues de vidange dépotées au niveau des STBV de la ville de Dakar. Il est prévu d'évaluer les effets de ces déchets solides, sur le processus de traitement et de valorisation des boues de vidange au niveau des STBV et sur leur réutilisation finale comme produits dérivés du traitement des boues de vidange. Le projet a permis d'engager des étudiants dans les activités de recherche, contribuant ainsi à la formation de

ressources humaines compétentes dans le secteur de l'assainissement.

## Evaluation des voies de transmission et de contamination fécale

L'IPAR, le CRES, SUA et NIYEL, en collaboration avec l'équipe SaniPath de l'Université d'Emory en Atlanta, le Think Tank TREND au Ghana et l'Institut Pasteur de Dakar ont conduit une étude d'évaluation rapide dans cinq (5) communes périurbaines de Dakar (Médina Gounass, Wakhinane Nimzatt, Djiddah Thiarye Kao, Rufisque Est) et à SICAP Liberté pour situer les différents vecteurs de contamination fécale des populations grâce à l'outil SaniPath.



La recherche visait à améliorer et à élargir l'accès des couches sociales les plus défavorisées à l'assainissement dans les zones urbaines et périurbaines, en mettant en place un système de gestion des boues de vidange qui garantisse la sécurité multiforme des différents acteurs de la chaîne de valeur et qui contribue au maintien d'un marché dynamique du sous-secteur. Ainsi, des analyses ont été effectuées pour vérifier la présence des souches d'E. Coli sur des canaux de transmission (eaux, terre, produits, aliments de la rue).

L'approche communautaire et locale a été adoptée pour faire remonter les informations sur les comportements et les pratiques d'hygiène et d'assainissement. Des séances de formation et de sensibilisation ont été menées pour une appropriation de la démarche par les acteurs communautaires en vue de faciliter la mise en œuvre de l'étude. Des rencontres ont été tenues avec les élus locaux et leaders des différentes communes pour mobiliser les populations locales et faciliter leur appropriation du processus.

La collecte de données a ciblé principalement les ménages et les établissements scolaires élémentaires. Des focus groups sur les pratiques, les habitudes et les comportements ont été organisés au niveau de chaque commune et des enquêtes effectuées auprès de 100 ménages par commune étudiée. Au niveau scolaire, deux (2) écoles primaires ont été choisies par commune pour enquêter 15 garçons et 15 filles. Ces élèves sélectionnés de façon aléatoire ont renseigné sur leurs pratiques, leurs habitudes, leurs comportements et ceux de leurs parents face à l'hygiène et l'assainissement.

L'équipe technique en charge des prélèvements des données microbiologiques a recueilli des échantillons sur des voies de contamination fécale identifiées que sont les eaux (potable, usée, de surface, de baignade), les latrines, les légumes crus, la nourriture de rue et les sols. Les analyses effectuées par l'Institut Pasteur de Dakar sont en cours.

Déjà, l'étude a établi que la mauvaise gestion des boues de vidange dans les quartiers présente des incidences en santé publique. Une cartographie des communes à fort risque d'exposition à la contamination fécale a été réalisée. Ces données probantes serviront de repère aux décideurs politiques dans l'élaboration des programmes et politiques de santé et d'assainissement. L'étude a également permis une meilleure sensibilisation et une prise de conscience renforcée des populations sur les enjeux de l'assainissement. Les résultats obtenus serviront aux populations pour le plaidoyer auprès des décideurs pour une meilleure prise en charge de l'assainissement et de la santé dans leurs localités.

## Un cadre national de concertation des acteurs du sous-secteur de l'assainissement au Sénégal en gestation

La multiplicité des acteurs, la pluralité des composantes/objectifs et la territorialisation de l'assainissement nécessitent une efficace collaboration pour le suivi et l'évaluation des interventions. C'est dans cette optique que l'IPAR, le Ministère et les partenaires intervenant dans le sous-secteur de l'assainissement, ont créé un Cadre de concertation qui vise une meilleure coordination et harmonisation des interventions en matière d'assainissement au Sénégal afin de mieux répondre aux objectifs de développement durable du sous-secteur.



Lancement de la plateforme des acteurs du sous-secteur de l'assainissement

Le Cadre a déjà induit une prise de conscience des différents acteurs sur la nécessité de collaborer pour avoir des impacts plus forts dans le sous-secteur de l'assainissement. L'atelier de lancement du Cadre national de concertation des acteurs du sous-secteur de l'assainissement s'est tenu en juin 2019 et le projet d'Arrêté ministériel pour fonder l'ancrage institutionnel du Cadre a été élaboré. Toutefois, la finalisation du processus de l'ancrage institutionnel du cadre se heurte à la lenteur administrative dans les services.

La principale leçon de cette collaboration à plusieurs acteurs est la reconnaissance de l'expertise de l'IPAR, d'une part dans la mobilisation de financement, en tant que responsable de la Commission Finance et d'autre part, comme membre de la Commission Recherche pour alimenter les futures activités du Cadre.

### Partenariat et positionnement stratégique dans le sous-secteur de l'assainissement

Plusieurs partenariats stratégiques ont été signés avec des parties prenantes tant publiques que privées au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Ainsi, pour la mise

en œuvre de l'étude sur les ordures ménagères, l'IPAR a signé un protocole d'entente et une convention spécifique avec DELVIC Sanitation Initiatives. Celle-ci est une entreprise de droit sénégalais, spécialisée dans le traitement et la valorisation des boues de vidange. C'est la première entreprise privée africaine retenue par la Fondation Bill & Melinda Gates pour acquérir et exploiter l'Omniprocessor "Sedron Bioénergie", une innovation technologique qui produit, à partir de boues de vidange et déchets solides, de l'électricité, de l'eau d'excellente qualité à vocation industrielle et des cendres valorisables en agriculture.

L'IPAR a élargi son partenariat avec le Conseil des ministres africains sur l'eau (AMCOW), l'Association africaine de l'eau (AfWA), l'UNICEF/OMS, des organisations nationales ou internationales comme Water Aid, Speak Up Africa, Niyel, USAID, etc.

Au niveau national, la collaboration s'est renforcée avec le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, Speak Up Africa, Delvic, 5 municipalités de la zone région de Dakar, et l'Institut Pasteur, à travers des protocoles d'entente de 5 ans avec chaque organi-



sation à l'exception de Speak Up Africa dont la durée du protocole est de 3 ans.

Sur le plan international, l'IPAR est un membre actif du groupe de travail des Nations unies sur le financement de la sixième génération de subventions au Sénégal. Elle mène actuellement des recherches pour le groupe de travail sur la manière d'utiliser le financement mixte pour accélérer les progrès de la sixième génération de subventions. L'idée est de développer un modèle de financement des services d'eau et d'assainissement et d'hygiène dans les zones urbaines et rurales, en utilisant le financement mixte pour attirer les investissements du secteur privé dans le domaine de l'assainissement au Sénégal.

Du point de vue de genre, l'IPAR a également développé un partenariat solide avec des organisations de femmes dans 5 municipalités de Dakar pour renforcer le plaidoyer en faveur de changements de comportement dans les domaines de l'hygiène, de l'accès à l'assainissement, de la gestion et des solutions de financement. Dans les années à venir, elles devraient pouvoir contribuer au débat national pour soutenir le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement. Leur plaidoyer contribuerait ainsi aux stratégies et aux processus de planification budgétaire pour une meilleure prise en compte des investissements dans les systèmes d'assainissement sans égout dans les zones urbaines et périurbaines du Sénégal.



Wakhinane Nimzatt, phase test de l'outil SaniPath

Au niveau régional, IPAR a confirmé son leadership scientifique en développant un partenariat fécond avec deux institutions de recherche du Burkina Faso (GRAAD) et de la Côte d'Ivoire (CIRES). Cette collaboration a permis d'engager des initiatives novatrices dans l'espace de l'assainissement dans leur pays respectif par le biais de recherches sur les systèmes d'assainissement sans égout et la gestion des boues de vidange. L'engagement de ces deux institutions jettent les bases de la création de la composante assainissement du réseau des think tanks africains (WATTNet). Avec l'appui de l'IPAR et de Speak up Africa, y compris par le biais d'activités de renforcement de capacités, GRAAD et CIRES ont produit respectivement un rapport sur les « politiques et problèmes pratiques de l'assainissement des eaux usées au Burkina Faso » et un rapport sur l'accès à l'assainissement non collectif dans la municipalité de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.

# Solutions innovantes pour faire face aux problèmes de données

En adoptant les objectifs de développement durable en 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé les Etats à « ne laisser personne pour compte » dans la mise en œuvre de l'agenda 2030. En conséquence, les dirigeants mondiaux ont appelé à la révolution des données afin de mettre à disposition des données désagrégées, à jour et de qualité. Cela suppose de recourir à des outils innovants susceptibles de raccourcir les délais de collecte et d'analyse, mais aussi réduire les coûts inhérents aux méthodes classiques. IPAR s'est engagée dans cette perspective en développant des partenariats féconds dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de la santé.

## Institutions de recherche sur les politiques et ODD liés à la santé : Impulser la collaboration en Afrique de l'Ouest

L'IPAR s'est associée à l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS) pour explorer les moyens de contribuer au suivi des progrès dans la mise en œuvre des ODD liés à la santé aux niveaux national et régional. Dans cette perspective, notre institution a

bénéficié d'un appui financier du CRDI pour conduire trois études de cas au Burkina Faso, au Ghana et au Sénégal. Le but était de : **i)** identifier des indicateurs communs liés à la santé dans ces pays permettant d'initier une approche plus harmonisée du suivi dans la région ouest africaine ; **ii)** examiner la disponibilité des données pour les indicateurs pertinents ; **iii)** travailler avec les organisations clés de la société civile (OSC) pour analyser leur implication dans le suivi des ODD liés à la santé ; et, **iv)** proposer des approches pour améliorer le suivi national et régional des indicateurs identifiés.

Les résultats de cette étude-pilote ont fourni des repères pour la mesure et le suivi des progrès réalisés avec les ODD liés à la santé. Il en ressort les éléments suivants :

- (i) Seule une partie des indicateurs ODD sont mesurables avec les dispositifs actuels de suivi des pays pilotes ;
- (ii) Certaines cibles ne sont pas alignées aux priorités nationales ; c'est ainsi que sur 24 cibles recensées et jugées les plus pertinentes, 13 ne sont pas alignées au Burkina, 7 au Sénégal et 2 au Ghana ;



Atelier régional sur les ODD liés à la santé

- (iii) En termes de disponibilité des indicateurs, le Sénégal affiche 53%, le Ghana 40% et le Burkina Faso 21% ;
- (iv) Le niveau de désagrégation des données par âge et par sexe est faible car étant le plus souvent en dessous de 50% dans les 3 pays.

Les recommandations de cette étude-pilote ont trait à : **i)** l'amélioration de la disponibilité des données par l'informatisation des systèmes de collecte des données sanitaires et l'état civil ; **ii)** la mise en place d'un système de financement pérenne des enquêtes régulières ; et, **iii)** l'implication du secteur privé et de la société civile dans la production des données.

Afin de s'assurer que personne n'est laissée pour compte, une amélioration de la qualité des données par la mise en place d'un dispositif de contrôle de la qualité des données de routine est nécessaire. Le rapport suggère également la mise en place d'une plateforme régionale de renseignement des indicateurs des objectifs de développement durable liés à la santé et l'élaboration d'un agenda, avec une feuille route, et l'implication de tous les acteurs (privés, publics, OSC) pour l'atteinte des ODD liés à la santé.

### PODDE : Une plateforme pour résoudre les problèmes de données dans le secteur de l'environnement

Dans son travail de veille et d'anticipation, IPAR avait engagé dès 2016 une étude sur le potentiel national à couvrir certains indicateurs liés aux ODD. Cette recherche avait révélé que les secteurs de l'environnement et de la gouvernance étaient les secteurs qui posaient le plus de défis pour informer les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD). En dépit des initiatives de l'Etat pour résoudre ces problèmes, peu de progrès furent réalisés. Suite à des échanges entre l'IPAR et la Direction de la Planification et de la veille environnementale (DPVE) du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD), il a été convenu d'organiser un atelier pour rassembler toutes les parties prenantes dans un cadre permettant de mieux suivre les ODD dans le secteur de l'environnement. L'atelier tenu en décembre 2018 a permis de réaliser un inventaire exhaustif, de créer une plateforme d'acteurs et de définir sa mission, d'identifier les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes et de discuter des modalités d'un suivi concerté des ODD dans le secteur.

Un groupe technique de la plate-forme pour le suivi des ODD relevant de l'environnement (GT-PODDE), composé d'institutions clés (directions du ministère de l'environnement, du ministère de l'économie et d'autres ministères compétents, en plus de l'IPAR) a été mis en place et s'est réuni régulièrement sur la base d'une feuille de route. Le groupe est présidé par la DPVE et l'IPAR assure le secrétariat technique.



Sur les 32 indicateurs liés aux ODD liés à l'environnement, GT-PODDE a déjà préparé les fiches de profil de 11 indicateurs. Le groupe a également commencé à analyser ses contributions dans la prochaine revue des ODD du Sénégal après quatre ans de mise en œuvre. En outre, en relation avec le Partenariat mondial sur les données de développement durable (GPSDD), GT-PODDE a sélectionné 5 indicateurs prioritaires qui ont été traités via le Cube régional africain de données (ARDC) à l'aide de données satellitaires. Le fonctionnement de cette plateforme constitue un énorme succès car elle permet des échanges réguliers entre plusieurs entités habituées à travailler en silos et joue un rôle de coordination, évitant ainsi la multiplicité et la dispersion des centres de décision.

Au vu de ses résultats, la plateforme nationale des acteurs a été institutionnalisée par l'arrêté N° 031547 du 31 décembre 2019 portant création, composition et fonctionnement de la Plateforme nationale des acteurs pour le suivi des Objectifs de Développement durable.

Outre l'étroite collaboration avec le Partenariat mondial sur les données de développement durable (GPSDD), y compris les activités de formation dispensées aux experts sénégalais avec le soutien de la NASA, IPAR a également développé des liens étroits avec WeRobotics et Kranth (un partenaire local) dans le domaine de l'imagerie des drones. Tout d'abord, en février 2019, les trois institutions ont organisé un atelier d'information et de sensibilisation sur l'utilisation des drones pour le bien social. De nombreuses entités gouvernementales (directions ministérielles, agences) et la société civile ont participé à cet atelier. Par la suite, en mai 2019, IPAR et ses deux partenaires ont organisé un atelier de formation technique sur l'utilisation des drones.

Les activités de formation et de sensibilisation ont été coorganisées et cofinancées par les trois institutions. Pour l'IPAR, cette initiative a été en partie rendu possible grâce à l'appui de la Fondation Hewlett et s'inscrit dans une panoplie de réponses à différentes solutions aux problèmes de données pour la prise de décision publique.

### AgriData : Utiliser les données probantes pour améliorer la politique agricole au Sénégal

Avec l'appui financier de la Fondation Hewlett, l'IPAR et l'ANSD ont lancé un important projet de plateforme agricole dont la vocation est double : **(i)** une plateforme électronique regroupant l'ensemble des données du secteur agrosylvopastoral et halieutique permettant aux chercheurs et autres parties prenantes de dispositions d'informations et de micro-données ; **(ii)** une plateforme des acteurs regroupant producteurs et utilisateurs de données et offrant les possibilités d'insuffler un dialogue multi-acteurs dans le secteur. Pour l'opérationnalisation technique de la plateforme électronique, IPAR et ANSD ont bénéficié de l'appui technique de Development Gateway.

Le processus incluait plusieurs étapes : **(1)** une revue de la littérature sur le cadre réglementaire, juridique et institutionnel qui régit la production, l'analyse et le

partage des statistiques en général et en particulier agricoles ; **(2)** une évaluation technique par le biais d'entretiens avec les institutions agricoles nationales et les utilisateurs finaux potentiels (partenaires techniques et financiers) ; ces entretiens ont confirmé que les données sur l'agriculture ne sont pas systématiquement divulguées et qu'il n'existe actuellement aucun mécanisme formel de partage des données entre les producteurs et les utilisateurs de données ; **(3)** une étude approfondie des différentes sources de données a été réalisée et a permis d'avoir une cartographie des sources de données existantes susceptibles d'alimenter la plateforme.



En septembre 2019, l'IPAR a organisé un atelier technique qui a permis à chaque acteur de partager des informations sur les données qu'il recueille, les types de micro-données qu'il détient et les indicateurs qu'il suit. L'atelier a été un moment fort dans la compréhension de l'écosystème de données par toutes les parties prenantes, sa complexité et le cloisonnement des producteurs de données agricoles. Un comité restreint comprenant 6 institutions dont l'ANSD, la DAPSA et l'IPAR a été chargé de réfléchir à la gouvernance de la plateforme AgriData pour assurer sa pérennité. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'une note sur la gouvernance de la plateforme, mettant en exergue son mode de fonctionnement, les rôles et responsabilités des acteurs, la cartographie et le suivi de la mise jour des données, l'interfaçage du portail AgriData avec d'autres, l'implication du top management des institutions membres et l'utilisation de la plateforme.

Durant le premier trimestre de 2020, il est prévu l'organisation d'ateliers de formation sur l'archivage et la documentation des enquêtes, le déploiement de l'application sur l'environnement de l'ANSD, la mise à jour des données de la plateforme et le test de plateforme pour une durée d'un mois. Des séances de renforcement de capacités seront également organisées afin de faciliter l'appropriation de l'outil par l'ANSD et les autres partenaires. Par la suite, la priorité sera accordée à l'utilisation de la plateforme par l'animation et l'organisation de dialogues multi-acteurs, fondées sur des données probantes.

## Modélisation prospective spatialisée, scénarios co-construits des futurs d'un territoire sénégalais (ARTEMIS)

Avec des partenaires au développement, l'IPAR a contribué aux réflexions sur l'avenir de l'espace agro-sylvo-pastoral de la zone sud des Niayes à l'horizon 2040, à l'aide de la géo-prospectivité ou « modélisation prospective spatialisée ». Cet outil d'analyse qui s'inscrit dans le champ de la prospective, vise à anticiper des évolutions. Il se concentre ainsi sur les qualités et les propriétés de l'espace, liées à des régularités, à des structures ou à des dynamiques spatiales, qui vont lui permettre d'interagir face à une perturbation interne ou externe. L'IPAR a été membre du comité de pilotage de cette activité de recherche, qui a regroupé ISRA/BAME, CIRAD (en temps qu'initiateur), IFAN/UCAD, ENDA Pronat et plus d'une vingtaine d'acteurs locaux reconnus experts dans leurs domaines respectifs.

L'objectif recherché était d'anticiper l'évolution du système spatial de la zone en analysant sa capacité à réagir au changement, à s'adapter, céder, résister et changer le cours des processus spatiaux. Ces experts ont identifié des facteurs de changements,

des variables motrices, des états possibles de ces variables motrices et ont construit six (6) scénarios, basés sur des changements souhaités, que sont : **1)** Ville verte auto gérée - auto gestion par les populations, **2)** « bidonvilisation » des Niayes, **3)** Les écovillages i.e. la population vit en harmonie avec les ressources naturelles bien conservées, **4)** Niayes touristiques, **5)** Zones minées (prise de possession par des conglomérats miniers, **6)** Cohabitation espaces urbains et ruraux.

Cette approche prospective des territoires a permis d'explorer et de quantifier les futures plausibles de la région des Niayes au Sénégal en 2040, dans une perspective de développer la culture du futur dans l'organisation de la société. L'exercice ambitionne également de fonder les politiques publiques de développement sur des données probantes. Les résultats obtenus devraient servir de leviers d'actions aux décideurs, pour agir et anticiper les changements susceptibles d'affecter la capacité productive et le cadre de vie de la zone en question. Ils devraient aussi inciter les décideurs à intégrer dans la gouvernance de leurs territoires la notion d'anticipation dans toutes les actions, afin de limiter ou annihiler les effets des évolutions en cours ou à venir.

# Contribution à la capacitation des acteurs et partenaires

En renforçant les capacités des acteurs de changement à partir des résultats de la recherche, l'IPAR cherche à asseoir des compétences pouvant contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. La capacitation concerne l'amélioration des connaissances, des mécanismes, outils et procédures des acteurs. Elle permet l'amélioration du savoir-faire et contribue à l'efficacité des acteurs, se traduisant ainsi par des changements durables dans les pratiques et les stratégies d'influence des politiques.

## Une capitalisation d'outils d'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeur céréalières

Pour documenter les réalisations du projet USAID/Naatal Mbay clôturé en 2019 et offrir des possibilités d'apprentissages aux différentes parties prenantes des chaînes de valeur céréalières, IPAR et RTI ont engagé une démarche de co-construction d'un processus de production de connaissances portant sur huit notes de capitalisation sur les thématiques suivantes : (i) Réseaux de producteurs ; (ii) Contractualisation ; (iii) Gestion de la qualité ; (iv) Financement Intégré ; (v) Crédit-bail Agricole ; (vi) Assurance Agricole ; (vii) Agriculture pilotée par les données ; (viii) Plateformes informatisées..



Les notes ainsi produites cherchent à contribuer à l'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeur agricoles et à renforcer les efforts de l'Etat pour la sécurité alimentaire. Des solutions émergentes résultant d'expériences de facilitation réussies ont été documentées, intégrant des dynamiques de marché et de gestion du risque en milieu rural, avec une description claire de ces modèles émergents afin d'en faciliter la compréhension, la vulgarisation et le partage d'expérience.

Le contenu de ces fiches se situe dans la continuité des pratiques passées d'une part et, d'autre part, donne une vision prospective de leur évolution prévisible et de leur impact et potentiel. Le contenu ambitionne également d'influencer les programmes de formation professionnelle du secteur agroalimentaire, afin qu'ils intègrent les changements systémiques en cours et en lien avec les chaînes de valeurs céréalières.

Les analyses ont mis en exergue les implications des transformations implicites des attributions de rôles entre les acteurs de la chaîne de valeur et de leur effet sur le schéma de gouvernance du secteur. Elles appuieront également, les efforts de plaidoyer/sensibilisation qu'IPAR entend porter au plan national et sous régional pour des alternatives aux approches conventionnelles de développement agricole.

## Promotion investissements agricoles responsables dans l'agriculture

La FAO et l'IPAR ont élaboré un programme d'apprentissage cadre qui vise à renforcer les capacités des acteurs clé à œuvrer en faveur d'une augmentation des investissements agricoles responsables. Ceci sous-entend la création d'un environnement favorable à ces investissements à travers l'analyse et l'amélioration des cadres juridique, institutionnel et d'incitation relatifs aux investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CSA-RAI). Ce programme d'apprentissage suit une approche innovante basée sur la stimulation du dialogue, du partage des connaissances et des expériences des pays faisant face à des défis, pour identifier des solutions concrètes en vue d'augmenter l'invest-

tissement responsable dans l'agriculture dans nos pays.

Suite à un appel à candidatures, la FAO et l'IPAR ont sélectionné des fonctionnaires et responsables politiques de haut niveau des Ministères et agences gouvernementales clés, tels que les Ministères de l'économie, de l'agriculture, de la finance, du développement rural ainsi que les agences de promotion d'investissements. Les participants sont directement impliqués dans le développement ou la mise en œuvre des cadres juridiques, institutionnels ou incitatifs affectant les investissements agricoles de leurs pays respectifs. Ce programme suit une approche mixte qui comprend trois phases consécutives, avec un processus mené par des facilitateurs et experts techniques de la FAO et de l'IPAR, et d'autres experts pour des interventions ponctuelles. Au cours du premier semestriel 2019 deux activités phares ont été déroulées par le programme, un atelier en ligne et un autre en présentiel.

L'activité en ligne a constitué la phase initiale du programme, avec des leçons interactives, des questionnaires et des activités participatives sur une plateforme numérique collaborative. Elle a permis aux participants de mener une première analyse de leurs contextes nationaux. La seconde activité en présentiel, a réuni une trentaine de responsables politiques de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, pour une formation intitulée « Créer un environnement favorable à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires ».



Au-delà de la familiarisation des principes de base d'un environnement favorable aux investissements agricoles responsables, le programme d'apprentissage a permis aux participants de mener une analyse spécifique à leur pays, et d'explorer des solutions pour combler des lacunes des cadres

institutionnels et juridiques.

Le partage des connaissances et des expériences à l'échelle régionale, a permis aux participants d'analyser et d'apprendre sur des stratégies réussies et d'encourager la création de réseaux entre institutions, ce qui a constitué une première étape importante pour augmenter la coopération régionale.

### Formation de journalistes sur le pétrole et le gaz

IPAR a organisé en octobre 2019, en collaboration avec le Collectif des journalistes économiques du Sénégal (COJES) une session de renforcement de connaissances des journalistes sur les enjeux du pétrole et du gaz. La formation a été assurée par M. Fary Ndao, ingénieur géologue, spécialisé sur la question pétrolière et gazière et auteur du livre « L'or noir du Sénégal », paru en avril 2018.

La formation visait d'une part à apporter aux participants les connaissances techniques, juridiques et économiques pour mieux comprendre l'industrie pétrolière et gazière, et d'autre part à renseigner sur les découvertes des gisements, plus particulièrement sur les projets pétroliers en cours d'exécution que sont le projet gazier de GTA et le projet pétrolier de SNE. Les découvertes de pétrole et de gaz d'une ampleur inédite au Sénégal viennent récompenser plus d'un demi-siècle d'investissements privés dans l'exploration pétrolière sous la supervision de l'Etat du Sénégal et le concours technique de PETROSEN, la Société nationale pétrolière sénégalaise. Cependant, la problématique de la transparence dans la gouvernance de ces ressources naturelles est au cœur des débats aujourd'hui.

Dans ce flou médiatique, le rôle joué par les médias pour éclairer le débat public est reconnu comme capital pour la diffusion d'informations crédibles afin de dissiper les incertitudes et les « risques » qui structurent la prospection pétro-gazière.

Le facilitateur a passé en revue, l'évolution des contrats du code pétrolier de 1986, en contrat de recherche et de partage de production (CRPP), promulgué par la loi pétrolière de 1998. Avec le CRPP, l'Etat contractualise avec une association d'entreprises (Joint-Venture-JV) constituée par Petrosen (10%) et la ou les Compagnie (s) (90%). Les compagnies ont l'obligation de créer une entreprise locale et de s'acquitter de leur impôt évalué à hauteur de 30% de leur part des revenus pétroliers.



Session de formation de journalistes sur le pétrole et le gaz

Les questions relatives à la nature des négociations autour des contrats ont été également discutées. Ces négociations sont sujettes à un ensemble de facteurs structurels et conjoncturels, en lien avec la difficulté technique de l'exploration, les capacités financières du Sénégal face à ce genre d'activités, les pourcentages de réussite etc... Pour des questions de maîtrise des contrats, de bonne gouvernance, le formateur a proposé la « promulgation d'une loi sur les conflits d'intérêt et le renforcement du pouvoir de l'Assemblée nationale préalablement restructurée ». L'expert a aussi souligné un enjeu de taille pour maximiser les profits pétroliers, en suggérant de soutenir l'expertise locale, avec le recrutement des

ressources humaines sénégalaises opérant à l'international, qui présentent une expertise confirmée dans le domaine.

Pour conclure les questions autour des enjeux de gouvernance territoriale, politique et économique ont été abordées. Le formateur a insisté sur la nécessité de bien cerner la question des coûts d'exploitation que les compagnies pétrolières peuvent avoir tendance à gonfler. La session a été fortement appréciée par les journalistes car elle a permis de lever beaucoup d'équivoques et d'asseoir une meilleure compréhension des enjeux et des défis du secteur.



# Des partenariats stratégiques en construction du niveau international à l'échelon local

Durant l'année 2019, IPAR a revivifié son partenariat avec le mouvement paysan sénégalais, contribué à la mise en place du réseau sénégalais de think tanks, participé activement au lancement du plan d'actions de la plateforme de Cayar et noué un partenariat prometteur avec le conseil départemental de Podor en contribuant de façon décisive au succès du forum sur l'emploi et l'employabilité des jeunes de la localité. Elle a aussi coorganisé avec le réseau « *Southern Voices Network on Peacebuilding* », une conférence sur la « paix, jeunesse et sécurité au Sahel ». Ces différentes initiatives confirment le positionnement de IPAR comme Think Tank travaillant avec diverses catégories d'acteurs (Etat, secteur privé, société civile, élus, médias, centres de recherche, partenaires techniques financiers...) à des échelles différentes, niveaux international, national, local.

## Réunion stratégique avec des leaders et experts du mouvement paysan sénégalais

Le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) et l'IPAR, des partenaires traditionnels poursuivant une finalité commune, celle de la

promotion de l'agriculture familiale, se sont retrouvés en conclave pendant trois jours, avec la participation de l'Association sénégalaise pour la promotion du développement par la base (ASPRODEB), pour échanger sur le contexte national et international. A l'issue de la rencontre, CNCR-ASPRODEB et IPAR ont identifié de nouveaux mécanismes de collaboration, esquissé des chantiers prioritaires et finalisé une feuille de route accompagnée d'un plan d'action.

Le CNCR et l'IPAR ont cheminé ensemble depuis leur création. Le CNCR à sa création en 1993 a bénéficié de l'appui des leaders actuels de l'IPAR. Les leaders du CNCR ont établi depuis la création de l'institution, un partenariat productif avec les personnes-ressources qui sont à l'origine de la création d'IPAR en 2008, en particulier Feu Dr Jacques Faye.

Le processus de compagnonnage du CNCR par IPAR a connu trois principales phases : **(i)** La période antérieure à la création de l'IPAR (1993-2003), caractérisée par un appui individuel, quels que soient les positionnements institutionnels de l'époque des futurs membres de IPAR (ISRA, Coopération suisse, consultants individuels...); **(ii)** la période 2004-2009, dominée par la présence dédiée des inspireurs de



Famille des leaders et experts du mouvement paysan Sénégalais

l'IPAR dans les activités du CNCR (élaboration de la LOASP, formulation des propositions paysannes de la réforme foncière, formation des leaders paysans et de la relève sur les politiques agricoles confiée à la FONGS, etc.) ; (iii) la période 2009-2019, perçue par des membres du CNCR comme une émancipation de l'IPAR, marquée par l'effort d'autonomisation et de diversification de ses partenaires.

Face aux enjeux d'une agriculture familiale qui doit se transformer et répondre aux besoins d'alimentation saine des populations, d'environnement propre et de création d'emplois décents et viables, il s'avère nécessaire de relancer la collaboration fondée sur la complémentarité entre les deux institutions. Ainsi, trois chantiers majeurs ont été retenus lors de la rencontre avec des plans d'actions élaborés pour chacun :

1. La formulation d'un programme mobilisateur sur l'insertion et l'employabilité des jeunes et des femmes au sein des exploitations familiales, qui vise à l'amélioration de la contribution des jeunes des exploitations familiales dans la création d'emplois décents et de revenus à travers l'insertion.
2. Une recherche action sur l'impact des industries extractives minières (exploitation du gaz et du pétrole et mines) sur les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH), afin d'avoir une bonne connaissance des impacts positifs et négatifs sur les activités ASPH et avoir une stratégie de mobilisation des acteurs de la Société civile et de plaidoyer.
3. La restitution d'études et le développement d'outils de sensibilisation, sur les subventions agricoles et les outils de développement des chaînes de valeur.

### Mise en place du réseau sénégalais des think tanks (SEN-RTT)

IPAR et ses partenaires Enda Tiers Monde et le Bureau de Prospective Economique ont travaillé à l'émergence d'un réseau de centres indépendants de recherche sur les politiques au Sénégal. L'objectif général de ce Réseau Sénégalais de Think Tanks est de promouvoir la collaboration entre les différentes structures de recherche du pays afin d'influencer la culture de l'utilisation de données probantes dans la prise de décision.

Dans cette perspective, les trois institutions avaient lancé, sous la coordination de IPAR, une étude de

cartographie des Think Tanks en activité au Sénégal. L'étude, qui a porté sur un échantillonnage de 30 Think Tanks, a formulé des recommandations concernant la gouvernance du réseau et proposé des pistes de collaboration. La restitution de l'étude a permis aux participants de designer IPAR comme le point focal et principal animateur du réseau.



### Réseau Sénégalais de Think Tanks

Le lancement officiel du réseau avait été prévu en Décembre 2019, mais pour des raisons techniques, il a été reporté au 04 Février 2020. La journée scientifique de lancement a été consacrée à la thématique « La gouvernance des ressources pétrolières et gazières : heurts ou lueurs pour le Sénégal ».

### Lancement du Plan d'action de la plateforme CAYAR Vision Future



En plus de ses interventions au niveau national, IPAR se préoccupe d'accompagner les acteurs locaux et c'est dans ce cadre que s'inscrit l'appui-accompagnement des acteurs de Cayar. Le contexte d'exploitation des hydrocarbures au large des côtes sénégalaises, place le pays dans une situation de veille prospective. La question structurante est comment faire pour que la population locale, notamment les communautés devant accueillir les hydrocarbures, profitent de ces ressources extractives ? Elle pose le débat sur la redistribution de la rente pétro-gazière et la

prise en compte du contenu local dans le processus d'implantation des sociétés pétrolières. Dans ce nouveau contexte, Cayar représente un site très important selon les estimations des réserves (140 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel). Avec une population d'environ 25 000 habitants, majoritairement jeunes, ce futur site d'exploitation gazière est par excellence un territoire halieutique. La mise en marche du projet gazier risque d'aggraver la crise que connaît déjà l'activité de pêche qui peine à retrouver ses capacités productives depuis le début des travaux de prospection gazière.

Ce contexte incertain a encouragé l'IPAR, en partenariat avec l'Observatoire de suivi des indicateurs de développement en Afrique (OSIDEA), l'ONG 3D, l'ONG Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP), le Réseau des Parlementaires pour la Bonne Gouvernance des Ressources Minérales (RGM), le Réseau des Journalistes pour la Bonne Gouvernance des Ressources Minérales (REJOB), à appuyer les acteurs locaux pour mettre en place un cadre de concertation sur les enjeux et défis de l'exploitation gazière à Cayar : la plateforme CAYAR VISION FUTURE créée le 10 janvier 2019.

Pour appuyer la vision de cette dite structure, « Participer au développement socio-économique à partir des revenus issus de l'exploitation gazière et apporter une valeur ajoutée significative au développement d'une économie durable pour la communauté de Cayar », un panel de lancement du plan d'actions de la plateforme a été organisé par l'IPAR et l'OSIDEA, sous l'appui financier de l'ILC (International Land Coalition), en avril 2019. IPAR a pris part à d'autres activités ayant suivi ce lancement, notamment des rencontres avec les autorités locales et nationales, des visites d'échange entre pêcheurs (rencontre entre pêcheurs nigériens et cayoïses à Cayar), et à l'organisation de table ronde au niveau national sur les défis et opportunités économiques autour des projets pétroliers et gaziers du Sénégal.

### Forum sur l'emploi et l'employabilité des jeunes dans le département de Podor

Le Conseil Départemental de Podor (CDP), en collaboration avec l'IPAR, l'Agence régionale de développement (ARD) de Saint-Louis, la SAED, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, le Laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoirs / Afrique-Diasporas (LASPAD) et la GIZ, a organisé un forum sur « l'emploi et l'employabilité des jeunes dans le département de

Podor » s'est tenu à Podor les 09 et 10 septembre 2019. Ce forum a enregistré plus de 200 participants en provenance des 22 communes du département, des élus du conseil départemental, des services techniques déconcentrés, des Projets et ONG intervenant dans le département, des partenaires régionaux (ARD, LASPAD, SAED, UGB, presse) et des partenaires nationaux.

Les participants au forum ont réfléchi sur la problématique de l'emploi des jeunes à Podor, en poursuivant quatre objectifs spécifiques : **(i)** mettre à niveau les acteurs sur les enjeux et défis liés à l'emploi des jeunes dans le département ; **(ii)** informer et sensibiliser les populations (hommes et femmes) sur les opportunités de créations d'emploi existant aux niveaux national, régional, départemental et communal, etc. ; **(iii)** mettre en contact les jeunes porteurs d'initiatives et les acteurs « offreurs d'emploi » ; **(iv)** jeter les bases d'une plateforme de services pour l'emploi et l'employabilité des jeunes du département.



La réflexion englobante sur la problématique de l'emploi a montré le retard du département de Podor en termes de développement territorial (population peu qualifiée et pauvre). D'où l'urgence d'une orientation stratégique, efficace pour pallier ce retard, en mettant l'accent sur les opportunités actuelles dans l'élevage et l'agriculture. Les stratégies de développement pourraient également s'ouvrir à d'autres secteurs faiblement représentés (l'industrie, l'aquaculture etc).

Le forum a permis d'échanger et de mieux comprendre les notions et enjeux de la territorialisation des politiques publiques. Les autorités départementales ont souligné la nécessité et l'importance d'une

synergie d'actions entre les 22 Collectivités territoriales du département de Podor autour de la question de l'emploi et de l'employabilité des jeunes.

Vu l'importance de la problématique, les partenaires étatiques tels que la DER, l'ARD de Saint-Louis, et le ministère de la Formation professionnelle ont été déjà saisis pour accompagner les initiatives avec les jeunes. Le conseil départemental a également pris l'engagement d'inscrire dans son budget une ligne de 20 millions de francs CFA pour accompagner les études de projets fiables et bancables, capables d'apporter de la plus-value dans le département.

L'initiative s'inscrit également dans une dynamique de construction d'une plateforme multi-acteurs pour le développement intégré et durable du territoire. Les bases des éléments constructifs de la plateforme ont été déterminées et les modalités de création et de fonctionnement pour servir à l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans le département de Podor ont été discutées.

La plateforme départementale de Podor sera conçue comme étant un espace de dialogue sur les politiques locales et un instrument pour agir sur les contraintes et les opportunités. Elle abordera principalement les questions relatives à l'insertion économique des jeunes et des femmes, aux transformations des exploitations agricoles, à l'évolution des systèmes alimentaires, ainsi qu'au renforcement des capacités techniques, institutionnelles et organisationnelles des acteurs locaux. La plateforme facilitera la mise en relation entre les porteurs de projets et les offreurs d'emplois, afin de jeter les bases d'une plateforme de services pour l'emploi et l'employabilité des jeunes du département.

La plateforme sera une sous-plateforme affiliée à la plateforme régionale, qui se fixe comme ambition de régler les problèmes de données sur les partenariats public-privés dans la région de Saint-Louis, en s'appuyant sur le SIG.

Les principales recommandations issues de la rencontre abondent dans le sens :

- (i) d'une recherche-action, qui vise une meilleure compréhension des chaînes de valeur dans les secteurs porteurs du département (élevage et agriculture) afin de mieux adapter les mécanismes de formation et de financement.
- (ii) d'un renforcement de capacités, avec un accompagnement des acteurs dans la participation

et la capacitation sur des thèmes identifiés de façon participative,

- (iii) Et d'un dialogue politique, en vue d'une meilleure articulation des interventions et d'un financement adéquat des projets porteurs.

Pour s'assurer de la durabilité du processus, il est prévu la mise en place d'un comité de suivi trimestriel et l'instauration d'un système d'évaluation annuelle.

### Conférence annuelle du réseau Southern Voice Network for Peacebuilding (SVNP)

En partenariat avec le réseau *Southern Voices Network for Peacebuilding* (SVNP), IPAR a organisé une conférence de haut niveau sur le thème « Paix, jeunesse et sécurité au Sahel » les 22 et 23 Juillet 2019, à Dakar. Le réseau SVNP est un consortium d'organisations de recherche et de prospective du continent africain en lien avec la Fondation Woodrow Wilson, cherchant à favoriser le dialogue et à accroître la visibilité des perspectives africaines sur la scène politique américaine. Le réseau se donne également pour mission la production d'analyses politiques de premier ordre au moyen de rapports et de messages sur le blog du programme Afrique, « Africa Up Close ».



Les échanges de la rencontre de Dakar ont essentiellement porté sur des interventions articulées autour de : (i) Sécurité au Sahel : enjeux et défis pour le Sénégal ; (ii) Gouvernance des ressources naturelles et paix ; et, (iii) Jeunesse, migration et paix. La rencontre s'est tenue sous la présidence du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la construction citoyenne, et la conférence inaugurale a été introduite par le Dr. Cheikh Tidiane GADIO, ancien ministre des affaires étrangères du Sénégal.

A cette conférence annuelle de Dakar, les panélistes ont analysé la recrudescence actuelle des foyers de

tension et la montée de l'extrémisme religieux qui menacent de plus en plus la paix et la stabilité de la région Ouest africaine. Les échanges ont montré que le nombre de réfugiés liés à la paix et la stabilité ne cessent d'augmenter à travers le monde et d'inquiéter la communauté internationale. De même que le chômage et le désœuvrement des jeunes, surtout en Afrique, les mouvements de migrations vers l'occident s'accroissent avec d'importants effets négatifs collatéraux sur la paix et la stabilité de plusieurs Etats. En conséquence, la paix et la sécurité constituent de plus en plus une préoccupation majeure sur la scène internationale, il est établi une convergence de points de vue sur les liens entre le chômage des jeunes, les migrations, et les questions de sécurité.

### Animation de la plateforme de dialogue multisectoriel en Mauritanie

Le bureau de IPAR-Mauritanie anime depuis Juin 2018, avec l'appui du programme RIMRAP/UE, une plateforme de dialogue sectoriel sur l'agropastoralisme en Mauritanie.

L'objectif de la plateforme est de faciliter la concertation et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, techniques et de la société civile à formuler des propositions consensuelles et concrètes permettant d'améliorer les politiques publiques de soutien au pastoralisme et à l'agriculture pluviale. Elle fonctionne à travers l'animation de groupes thématiques retenus lors de l'atelier de lancement : Hydraulique Pastorale, Infrastructures Rurales, Lait local, Gestion Territoriale des Ressources Naturelles, Conseil Agricole et Pastoral, et Sécurité et Développement.

La création de la plateforme remonte à la Revue Institutionnelle du Secteur Agricole et Pastorale (RISAP), effectuée au sein du Ministère du Développement Rural (MDR). Ce processus avait mis en exergue l'absence de concertation, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. La plateforme qui constitue aujourd'hui un centre de ressources sur l'agropastoralisme en Mauritanie est venue répondre à des priorités du secteur rural et constitue un espace de dialogue totalement ouvert.

Le lancement officiel a eu lieu en juin 2018 et a donné lieu à une contractualisation entre la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et l'IPAR qui, en tant que Think tank, a été chargé de l'animation de la plateforme. Le principe fondateur de la plateforme

est de se situer à équidistance entre les différentes catégories d'acteurs. Elle n'a pas vocation à appartenir ni au RIMRAP, ni à l'UE, mais au secteur du développement Rural.

L'intervention de l'IPAR s'articule autour de la mobilisation d'une expertise permanente dédiée à partir de son bureau sur place et d'une expertise mobilisée de manière ponctuelle à partir de son siège à Dakar.



Les principales thématiques couvertes par les groupes de travail concernent :

- Hydraulique et pastoralisme : Harmonisation des orientations sectorielles pour parvenir à poser les bases d'une stratégie nationale sur l'hydraulique et le pastoralisme ;
- Infrastructures Rurales (IR) : échange d'informations de terrain et cartographie des interventions ;
- Lait local (LL) : visite de filière au Sénégal et contribution à la campagne lancée par OXFAM, et portée par une coalition d'organisations d'acteurs ;
- Gestion territoriale des ressources naturelles (GTRN) : fusion des groupes « Gestion délocalisée des Ressources Naturelles » et « Intercommunalité » pour une meilleure gestion des ressources naturelles de la Mauritanie ;
- Conseil Agricole et Pastoral (CAP) : pour permettre à tout acteur de pouvoir accéder à l'information, aux formations, aux formateurs ;
- Sécurité et développement (SD) : pouvoir maintenir la paix actuellement réelle en Mauritanie, grâce à des initiatives probantes de l'Etat et la valorisant d'activités agro-pastorales traditionnelles ;

Pour plus d'informations : <https://rim-rural.org>

# Quelques faits marquants à l'international

## Le Conseil d'administration de la Fondation Hewlett reçoit l'IPAR

La Fondation Hewlett, initiatrice et premier bailleur du programme think tank (TTI), souhaitait conduire des discussions avec des bénéficiaires du programme et échanger sur l'avenir. C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la Fondation a convié l'IPAR et Southern Voice à une séance d'échange le lundi 15 juillet 2019. IPAR est considérée comme un des think tanks ayant connu une transformation intéressante suite à l'appui TTI.



Le Directeur de recherche, le Dr. Ibrahima Hathie, a d'abord échangé avec les administrateurs de la Fondation autour des moteurs de cette transformation ainsi que des exemples d'influence sur les politiques. La seconde partie de la conversation a concerné le futur des think tanks suivant la fin du programme TTI.

Le CA s'est aussi intéressé à l'utilisation des données probantes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Ce fut donc une excellente session pendant laquelle IPAR et Southern Voice ont pu démontrer aux administrateurs de la Fondation l'efficacité des décisions prises il y a une dizaine d'années de mettre à disposition des think tanks des appuis institutionnels. Ces appuis vont continuer sous une autre forme dans le cadre des financements pour des politiques fondées sur des données probantes.

## IPAR à l'Assemblée régionale d'ILC

En Novembre 2019, au Forum foncier mondial et à l'Assemblée Régionale de l'International Land Coalition (ILC) Afrique, qui s'est tenue à Abidjan, le panel de haut niveau sur « les stratégies des

plateformes nationales et transnationales (2019-2021) » a été animé par le Directeur exécutif de l'IPAR, le Dr. Cheikh Oumar BA, en tant que membre du comité scientifique de la conférence africaine sur la gouvernance foncière pilotée par l'Union africaine.



En marge de ce forum, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a organisé un atelier, au cours duquel l'IPAR, par le biais de Dr Oumoul Khairy Coulibaly et Mme Yande Ndiaye, a présenté les résultats du projet de Recherche-Action « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par une amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal », mis en œuvre en collaboration avec le CNCR et aGter.

## IPAR à la Retraite des Ambassadeurs accrédités aux Nations Unies

A un tournant décisif de la mise en œuvre du Programme 2030 à l'aube de la Décennie d'action, la Fondation des Nations Unies a organisé, le 1er Novembre 2019, une retraite avec une quarantaine d'ambassadeurs accrédités aux Nations Unies pour échanger sur l'avenir du Forum Politique de Haut Niveau (HLPF).



Dr Ibrahima Hathie, Directeur de recherche a été convié à partager l'expérience de IPAR dans l'accompagnement du gouvernement sénégalais durant le processus d'élaboration de la revue nationale volontaire 2018, y compris en conduisant des études de cas de plusieurs programmes gouvernementaux ayant à cœur de ne laisser personne pour compte. Il a aussi partagé des leçons apprises et fourni des contributions sur la façon dont les différentes parties prenantes peuvent mieux se connecter au FPHN.

### **COP 25 : IPAR dans les négociations internationales sur l'agriculture**

En Décembre 2019, l'IPAR était membre de la délégation sénégalaise des experts et négociateurs climatiques, qui a pris part à la 25e Conférence des parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CdP25 - COP25),

à Madrid, Espagne. M. Lamine Samaké, Expert en changement climatique de l'IPAR a joué un rôle clé dans les négociations sur l'agriculture. Sa participation à cet événement de niveau mondial, constitue un exemple de l'appui que l'IPAR apporte à l'Etat et au Comité National de lutte contre les Changements Climatiques (COMNACC) du Sénégal.



# Portail des jeunes

## Rougyatou KA, Chercheure à l'IPAR, primée à la deuxième édition du Prix d'Excellence du Leadership Local

L'ONG Enda ECOPOP, en partenariat avec l'Union des Associations d'Elus Locaux (UAEL), le Programme National de Développement Local (PNDL) et l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), a organisé la deuxième édition du Prix d'Excellence du Leadership Local (PELL), sous le haut patronage du Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT). Elle avait pour objectif principal de promouvoir l'excellence, la créativité et l'innovation dans la gouvernance territoriale. De manière spécifique, il s'agissait de : **(i)** identifier et partager les meilleures pratiques et innovations dans la décentralisation, la gouvernance et le développement local ; **(ii)** distinguer et primer les "champions", leaders et promoteurs de changement en matière de gouvernance territoriale. Trois catégories d'acteurs ont été ciblées : les collectivités territoriales, les journalistes et les universitaires, évaluées suivant un processus sélectif.

Pour la catégorie-recherche, le processus comprenait l'évaluation des projets recherches et la conférence d'apprentissage publique. Un processus rigoureux de

sélection conduit par le Comité scientifique composé de personnalités intervenant dans le secteur a permis de sélectionner les trois meilleurs projets parmi les 12 projets de recherche soumis. Les projets retenus pour la conférence publique dont le projet de thèse de Rougyatou ont été présentés publiquement le 21 novembre 2019 au Grand théâtre National de Dakar (<https://lnkd.in/d44rSZr>). A l'issue de la sélection, le projet de thèse de Mlle Rougyatou KA « *Ressources extractives et développement des territoires. Analyse du système territorial de la Grande Côte sénégalaise dans le contexte d'établissement d'un système gazier* » a été distingué comme meilleur projet à primer. Cette thèse de doctorat en cours à IPAR et à l'UGB interroge le champ de la prospective territoriale en lien avec les dynamiques extractives et le développement des territoires halieutiques, par là même, les territorialités de la Grande-côte sénégalaise.

Placée sous la présidence de M. Oumar Gueye, Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, la cérémonie de remise des distinctions a eu lieu le 19 décembre 2019 au Grand Théâtre national de Dakar. Rougyatou KA a ainsi reçu son prix des mains du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (<https://urlz.fr/bMNe>).





## Introducing new IPAR Doctoral Students and Trainees

### OUR DOCTORAL STUDENTS



#### Awa DIOUF

Doctorante en sciences économiques  
Université Clermont Auvergne

Thématique : *Fiscalité du secteur primaire dans les pays en développement : Cas de l'agriculture et du pétrole au Sénégal.*



#### Thierno Birahima NIANG

Ingénieur Statisticien Economiste  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Thématique : *Determinants de la demande de travail saisonnier dans les UPA de Delta et des Niayes du Sénégal*



#### Rougyatou KA

Doctorante en géographie des dynamiques territoriales  
Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis du Sénégal

Thématique : *Ressources extractives et développement des territoires. Analyse du système territorial de la Grande-côte sénégalaise dans le contexte de l'exploitation gazière*



#### Ibrahima Khalil SABALY

Doctorant en géographie  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Thématique : *L'institutionnalisation de l'agroécologie dans les politiques agricoles au Sénégal /Projet Agrowork*



#### Ndiague FAYE

Doctorante en science politique  
Université Gaston Berger de Saint-Louis

Thématique : *La participation de la société civile dans la fabrique de la politique foncière au Sénégal : Analyse de l'expérience du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier (CRAFS)*



#### Sokhna Mbossé SECK

Doctorante en aménagement du territoire et environnement/ géographie humaine  
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar  
Agroécologie / Projet Agrowork

### OUR TRAINEES



#### Rikel Danis JIOGUE TAMATIO

Elève ingénieur statisticien  
Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE)

Thématique : *Politiques fondées sur des données probantes et ODD / Projet AgriData*



#### Gora MBAYE

Doctorant en géographie/environnement  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Thématique : *Transition agro écologique au Sénégal : élaboration d'un modèle d'évaluation/ analyse du travail au sein des différents gradient d'écologisation / Projet Agrowork*



#### Mory SANOGO

Master II Eau et Assainissement  
Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Assainissement

Thématique : *Contribution à la gestion durable de l'assainissement au Sénégal. : quel mécanisme de financement ? Identification de nouveaux modèles de prestation dans les approches d'assainissement des zones urbaines et péri-urbaines de Dakar à forte densité de population*

# Publications

## Rapports – 2019

**Gning K. N. (2019)** « Le rôle du genre dans la chaîne de valeur de l'assainissement autonome en milieu urbain et péri-urbain à Dakar »

**IPAR (2019)** « Projet de Recherche-Action : « Promotion d'une Gouvernance Foncière Inclusive par l'Amélioration des Droits Fonciers des Femmes au Sénégal » Synthèse comparative des résultats clés de l'étude de base. En partenariat avec CNCR et aGter. Octobre. 56 p.

**Syll M. M. A., Faye C., Pouye O., Fadiga M. (2019)** « Perception des éleveurs pastoraux sur l'assurance indicielle bétail au Sénégal », Septembre, 66 p.

## Brochures, Livrets 2019

**Coulibaly-Tandian O. K. et NDIAYE M. Y.,** « Accès des femmes à la terre au Sénégal : Quelques leçons tirées de l'étude de base » Dépliant Projet « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par une amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal » mise en œuvre par IPAR et CNCR.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "La contractualisation". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "La gestion de la qualité". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "Le financement intégré". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "Le crédit-bail agricole". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "La plateforme informatisée de gestion des stocks". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "L'assurance agricole". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "Les réseaux de producteurs". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Feed the Future Senegal Naatal Mbay (2019).** "L'agriculture pilotée par les données". Document de capitalisation, IPAR, 12 p.

**Ndiaye N. Y. (2019).** Livret d'information sur les procédures d'accès et droits d'usage sur les terres des domaines national. IPAR, CNCR. Décembre. 34 p.

## Documents de travail 2019

**Ndiaye N. Y. (2019)** « Illustration de stratégies de sécurisation des droits fonciers des femmes dans un contexte d'acquisition des terres à grande échelle au Sénégal » Conférence sur la politique foncière (CLPA-2019) 4 – 8 novembre 2019, Abidjan, Côte d'Ivoire.

## Articles scientifiques, Chapitres de livres

**Hathie I. (2019).** "The role of food reserves in enhancing food security: the case of Senegal", Food Reserves, Working paper #9, CIRAD, 30 p.

**Sene S.O. (2019)** "Blended finance in the national planning processes and the SDGs in Least Developed Countries: Evidence from Senegal", Southern Voice, Occasional Paper Series N° 47.

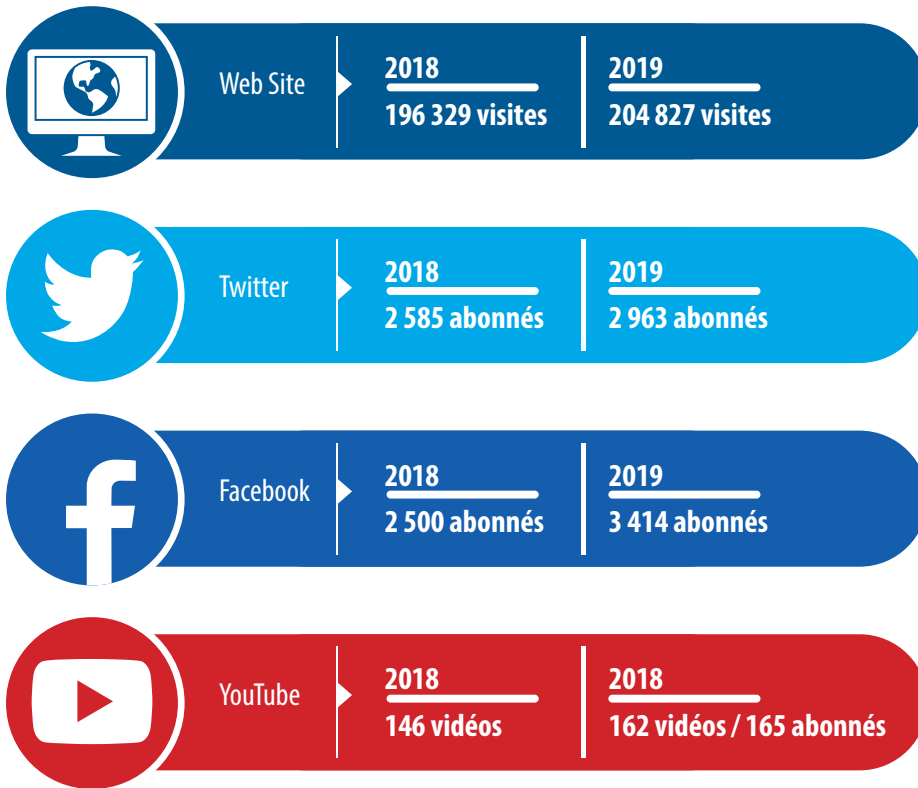
**Toukara Sidy (2019)** « L'agriculture «péri-urbaine» à Dakar (Sénégal) face à une dynamique d'écologisation sélective » in Geoffrey Carrère, Camille Dumat, Marie-Christine Zélem (dir.), Dans la fabrique des transitions écologiques. Permanence et changements, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociologies et environnement », 2019, 324 p., préf. Dominique Bourg, ISBN : 978-2-343-15110-6.

## Mémoire

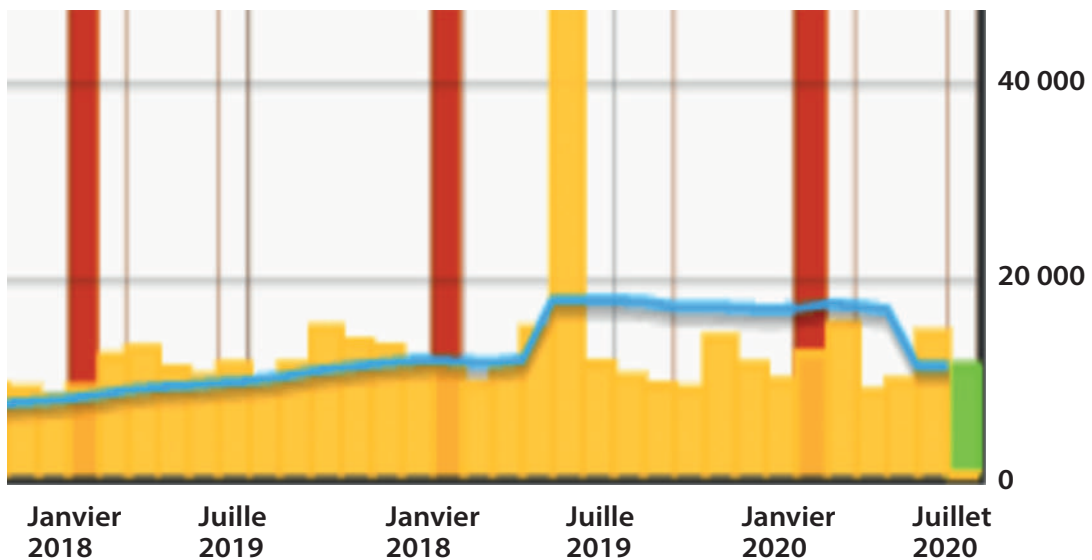
**Mory Sanogo (2019)** Contribution à la gestion durable de l'assainissement au Sénégal : quel modèle économique pour le financement durable de l'assainissement ? Mémoire de maîtrise.

**PRINDEX (2019) Infographies.** Enquête sur la Perception de la Sécurité Foncière : Résultats du Sénégal. 24 p. IPAR, Global Land Alliance.

# Multimédia



## Statistiques du Site

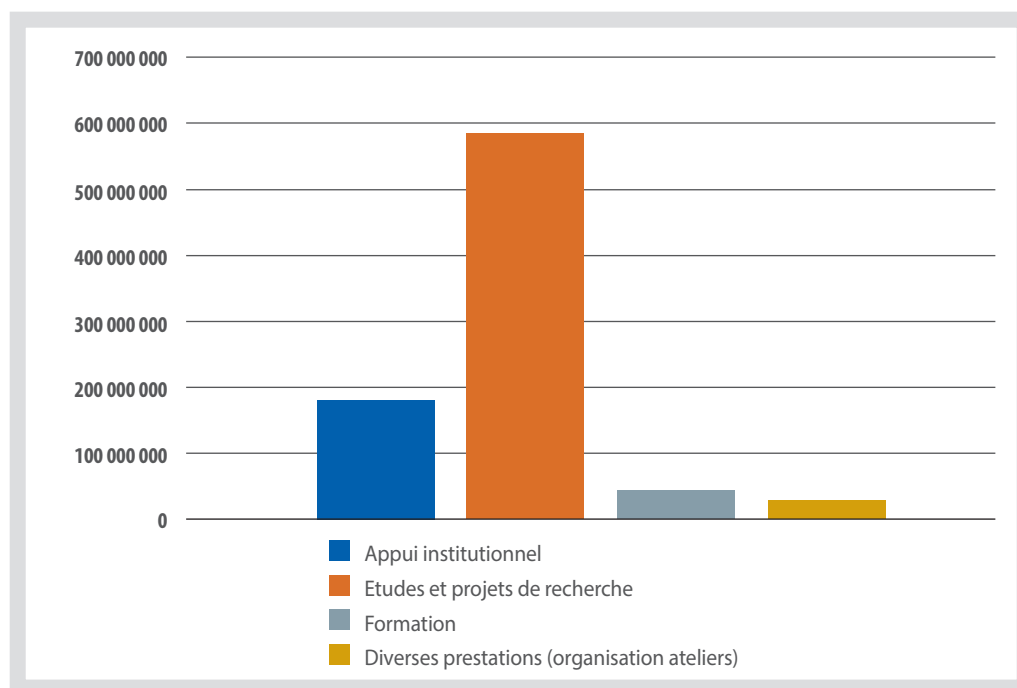


# Rapport financier

## COMPTE DE RESULTAT

INTITULÉS	Solde au 31/12/2019 F.CFA	Solde au 31/12/2018 F.CFA	Solde au 12/31/2017 F.CFA
Appui institutionnel	180 409 196	202 322 206	212 555 379
Etudes et projets de recherche	584 947 051	419 562 264	351 627 021
Formation	44 286 973	17 651 377	2 742 876
Diverses prestations (organisation ateliers)	30 338 550	5 050 000	11 668 689
<b>Produits Activités Ordinaires</b>	<b>839 981 770</b>	<b>644 585 847</b>	<b>578 593 965</b>
<b>Produits HAO (reprise amortissement)</b>	<b>8 011 528</b>	<b>35 160 854</b>	<b>13 826 542</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>847 993 298</b>	<b>679 746 701</b>	<b>592 420 507</b>
Achats de fournitures et autres achats	54 409 214	30 509 691	20 568 744
Autres charges	347 094 118	271 483 345	261 328 837
Charges de personnel	438 478 438	342 592 811	296 696 384
Dotation aux amortissements	<b>8 011 528</b>	35 160 854	13 826 542
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>847 993 298</b>	<b>679 746 701</b>	<b>592 420 507</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

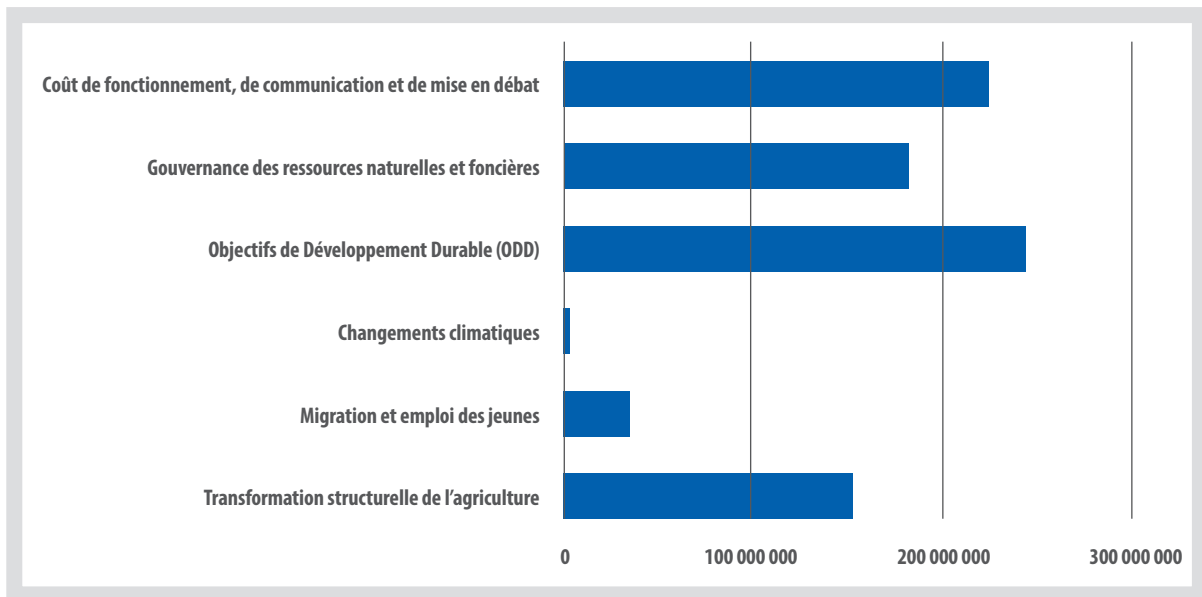
### Subventions et Revenus 2019



## SUIVI BUDGETAIRE 2019

INTITULÉ	Prévision	Réalisation	Ecart	%
Transformation structurelle de l'agriculture	18 969 140	153 656 007	-134 686 867	810%
Migration et emploi des jeunes	79 658 464	35 597 744	44 060 720	45%
Changements climatiques	2 800 000	2 425 106	374 894	87%
Objectifs de Développement Durable (ODD)	379 537 958	243 144 759	136 393 199	64%
Gouvernance des ressources naturelles et foncières	159 800 000	181 714 364	-21 914 364	114%
<b>Projet de recherches</b>	<b>640 765 562</b>	<b>616 537 980</b>	<b>24 227 582</b>	<b>96%</b>
<b>Coût de fonctionnement, de communication et de mise en débat (hors amortissement)</b>	<b>239 075 000</b>	<b>223 443 790</b>	<b>15 631 210</b>	<b>93%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>879 840 562</b>	<b>839 981 770</b>	<b>39 858 792</b>	<b>95%</b>

### Dépense par nature de charge



## BILAN RESUME

<b>ACTIF</b>	<b>Solde au 31/12/19 F.CFA</b>	<b>Solde au 31/12/18 F.CFA</b>	<b>Solde au 31/12/17 F.CFA</b>
Immobilisations corporelles	28 352 259	30 960 787	13 396 584
Immobilisations financières	4 053 125	4 053 125	4 053 125
<b>Actif immobilisé</b>	<b>32 405 384</b>	<b>35 013 912</b>	<b>17 449 709</b>
Stocks			141 770
Créances et Emplois assimilés	8 879 345	113 507 612	113 234 166
<b>Actif circulant</b>	<b>8 879 345</b>	<b>113 507 612</b>	<b>113 375 936</b>
Trésorerie - Actif	<b>643 864 513</b>	<b>655 817 210</b>	<b>508 730 641</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>685 149 242</b>	<b>804 338 734</b>	<b>639 556 286</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Solde au 31/12/19 F.CFA</b>	<b>Solde au 31/12/18 F.CFA</b>	<b>Solde au 31/12/17 F.CFA</b>
Subventions d'investissement	32 405 384	35 013 912	17 449 709
<b>Capitaux Propres</b>	<b>32 405 384</b>	<b>35 013 912</b>	<b>17 449 709</b>
<b>Ressources durables</b>	<b>32 405 384</b>	<b>35 013 912</b>	<b>17 449 709</b>
Fournisseurs d'exploitation	2 149 006	2 141 299	0
Autres dettes	650 594 852	767 183 523	622 106 577
<b>Passif circulant</b>	<b>652 743 858</b>	<b>769 324 822</b>	<b>622 106 577</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>685 149 242</b>	<b>804 338 734</b>	<b>639 556 286</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

LIBELLES	2019	2018	2017
Trésorerie nette au 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	655 817 210	508 730 641	17 771 985
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Capacité d'autofinancement Global (CAFG)	8 011 528	35 160 854	13 826 542
- Actif circulant HAO	-	-	-
- Variation des stocks	-	141 770	-141 770
- Variation des créances et emplois assimilés	104 890 767	110 021 294	-8 546 045
- Variation du passif circulant	-116 843 464	36 923 505	499 646 471
<b>Variation du BFG liés aux opérations opérationnelles</b>	<b>-11 952 697</b>	<b>147 086 569</b>	<b>490 958 656</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-3 941 169</b>	<b>182 247 423</b>	<b>504 785 198</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation incorporelles	-318 000	-3 625 983	-412 000
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation corporelle	-5 085 000	-49 099 074	-3 678 745
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	-	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisation financière	-	-	5 860 220
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>	<b>-5 403 000</b>	<b>-52 725 057</b>	<b>1 769 475</b>
<b>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres</b>			
+ Augmentation de capital par apports nouveaux	-	-	-
+ Subventions d'investissement reçues	-2 608 528	17 564 203	-
- Prélèvements sur le capital	-	-	-15 596 017
- Distributions versées	-	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux propres</b>	<b>-2 608 528</b>	<b>17 564 203</b>	<b>-15 596 017</b>
<b>Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers</b>			
+ Emprunts	-	-	-
+ Autres dettes financières	-	-	-
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-2 608 528</b>	<b>17 564 203</b>	<b>-15 596 017</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE</b>	<b>-11 952 697</b>	<b>147 086 569</b>	<b>490 958 656</b>
Trésorerie nette au 31 Décembre	643 864 513	655 817 210	508 730 641

# Conseil d'Administration et Direction Exécutive

## BOARD OF DIRECTORS

### Dr Aminata Niane BDIANE

Agro-Pédologue  
Retraîtée de l'USAID/consultante

### Dr Taïb DIOUF

Agronome, spécialiste pêche  
Retraîtée de l'ISRA/consultant

### Eric HAZARD

Directeur des campagnes politiques panafricaines/  
Bureau régional de Save the Children Afrique de l'Ouest  
et du Centre

### Mariam SOW

Monitrice familiale  
PCA ENDA

### Dr Labally TOURE

Géomaticien  
Université Gaston Berger

### Dr Malick FAYE

Agronome Zootechnicien  
FAO

### Nazirou SALL

Leader paysan, SG ROPPA  
ROPPA

### Dr Adama FAYE

Agronome Zootechnicien  
Retraîtée de l'ISRA/DDC/consultant

### Saliou SARR

Economiste, leader paysan  
DGA ASPRODEB

### Aysatou Ndiaye DIOP

Economist  
Consultante

## EXECUTIVE MANAGEMENT

### Dr Cheikh Oumar BA

Directeur exécutif  
Socio-anthropologie

### Dr Ibrahima HATHIE

Directeur de recherche  
Economie, dev. Chaines de valeur

### Dr Seydina Ousmane SENE

Chercheur, responsable de programme  
Economie, finance

### Serge CHAUPIN

Responsable administratif et financier  
Finance, administration & comptabilité

### Christine SARR

Comptable

### Oumy Dieng BA

Secrétaire de direction

### Dr Aminata NIANG

Chercheure  
Socio-anthropologie, genre

### Chérif Sambou BODIAN

Chargé de communication

### Joseph DIOP

Assistant communication  
Web master

### Alain MBAYE

Responsable suivi évaluation  
Agronomie, formation

### Ndiague FAYE

Assistante de recherche  
Science politique

### Rougyatou KA

Assistante de recherche  
Géographie

### Dr Ibrahima KA

Chercheur  
Sciences juridiques, foncier

### Lamine SAMAKÉ

Assistant de recherche  
Agronomie

### Ndèye Ngoné FALL

Responsable gestion des connaissances  
Gestion de connaissances



**Mariama Kesso SOW**

Assistante de recherche  
Economie

**Cheikh FAYE**

Statisticien

**Ahmadou LY**

Assistant de recherche  
Economie

**Ndèye Yande NDIAYE**

Assistante de recherche  
Sciences juridiques, foncier

**Dr Sidy TOUNKARA**

Chercheur  
Sociologie, agriculture urbaine

**Pr Aly TANDIAN**

Enseignant-chercheur associé, responsable projet  
Sociologie, migrations

**Dr Elhadj Mounirou NDIAYE**

Chercheur  
Economie

**Dr Oumoul Coulibaly TANDIAN**

Enseignante-chercheur, responsable de projet  
Socio-anthropologie

**Abdourahmane FAYE**

Responsable Formation  
Agronomie

**Boubacar DIALLO**

Chauffeur

**Déguène POUYE**

Assistante de recherche  
Sociologie

**Ousmane POUYE**

Responsable programme  
Agronomie, chaînes de valeur

**Awa DIOUF**

Assistante de recherche  
Economie

**Elisabeth GUEYE**

Assistante de recherche  
Géographi

**Ndèye Coumba DIOUF**

Chercheure  
Sociologie

**Dr Mohamadou FADIGA**

Cherche  
Economie

**Ibrahima Khalil SABALY**

Assistant de recherche  
Géographie

**Sokhna Mbossé SECK**

Assistante de recherche  
Aménagement du territoire

**Gora MBAYE**

Assistant de recherche  
Géographie

**ASSOCIATE EXPERTS AND RESEARCHERS**

**Madicke NIANG**

Expert associé  
Statistique

**Dr Mame Mor Anta SYLL**

Chercheur associé  
Economi

**Dr Idrissa WADE**

Chercheur associé  
Economi

**Dr Oussouby TOURE**

Chercheur associé  
Sociologie, foncier pastoral

**Pr Ibrahima Arona DIALLO**

Enseignant- chercheur associé  
Sciences juridiques, foncier

**Dr Boubacar BARRY**

Chercheur associé  
Hydraulicien

**Dr Sambou NDIAYE**

Associate Academic-researcher  
Sociologie

**Dr Jean Pierre NDIAYE**

Chercheur associé  
Agro-pédologie

**Dr Lamine SONKO**

Chercheur associé  
Agronomie

# Nos Partenaires

## **PARTENAIRES FINANCIERS**

Centre pour la Recherche et le Développement International (CRDI)  
 Union Européenne  
 Hewlett Foundation  
 Bill and Melinda Gates Foundation  
 Organisation des Etats Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)  
 Research Triangle Institute (RTI)/USAID  
 Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)  
 Fonds de Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)  
 International Land Coalition (ILC)/FIDA

Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)  
 Rights and Resources Group (RRI)  
 International Crops Research Institute for the Semi-arid Tropics (ICRISAT)  
 Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)  
 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  
 OXFAM  
 Agence Française de Développement (AFD)  
 Banque Mondiale

## **AUTRES PARTENAIRES**

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural  
 Bureau de la Formation Professionnelle Agricole BFPA  
 Directions Régionales de Développement Rural – DRDR  
 Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques DAPSA  
 Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants  
 Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques (DGPPE)  
 Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS)  
 Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)  
 Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)  
 CICODEV Africa  
 Fond des Nations Unies pour la Population UNFPA  
 Enda PRONAT  
 ActionAid  
 Réseau des Parlementaires pour la Protection de l'Environnement au Sénégal (REPES)  
 Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement CONGAD  
 Association des Juristes Sénégalaises  
 IED Afrique  
 Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)  
 Oxfam International  
 Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM)  
 Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA)  
 Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES)  
 Union Internationale pour la Conservation de la Nature-UICN  
 Inter-réseaux Développement Rural

Centre de Suivi Écologique (CSE)  
 Agence Régionale de Développement St-Louis  
 Université de Berne  
 Université Gaston Berger  
 Université de Bambey  
 Southern Voice  
 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)  
 Biovision Fondation pour un développement écologique  
 Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)  
 Wilson Center (WC)  
 Heinrich Böll Stiftung  
 Groupe de Recherche et d'Analyse Appliquée pour le Développement (GRAAD)  
 Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES)  
 Center for Global Safe Water, Sanitation and Hygiene, Rollins School of Public Health, Emory University  
 DELVIC Sanitation Initiatives  
 Institut Pasteur  
 European Centre for Development Policy Management (ECDPM)  
 Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP)  
 Groupe National des Associations Pastorales (GNAP)  
 National Coordinating Organisation for Farmer Associations (NACOFAG)  
 Institut de recherche pour le développement (IRD)  
 Speak up Africa  
 Niyel  
 Development Gateway  
 Senegal Flying Labs (SFL)  
 Réseau Think Tank de l'UEMOA  
 International Food Policy Research Intitue (IFPRI)





Kër Jacques Faye, Immeuble Bilguiss  
67, Rond-Point VDN Ouest Foire  
BP : 16788 - Dakar Fann (Sénégal)  
Tél. : (221) 33 869 00 79 - Fax : (221) 33 825 95 09  
Email : [ipar@ipar.sn](mailto:ipar@ipar.sn) - Site web : [www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)